

Héricourt

notre ville

www.hericourt.com

Avril mai juin 2012

PROPRETÉ

Agir pour une ville propre

BUDGET

Rigoureux et dynamique

TRAVAUX

École de musique et Maison
des associations, Dojo,
Halle de Cavalerie



En vertu de la loi liée aux campagnes électorales, qui régleme la promotion des collectivités territoriales pendant les six mois qui précèdent un scrutin, l'éditorial du Député Maire qui figure habituellement en page 3 est temporairement suspendu.

Damien Dubois, vice champion d'Europe

Damien Dubois est un héricourtois de naissance. Né en 1984 il a choisi à l'âge de seize ans le métier de boulanger et a commencé son apprentissage chez José Batista. En 2005 il a débuté son brevet de maîtrise chez Jean-Louis Maillot à Héricourt. L'année 2007 le voit partir en Suisse où il travaille chez Jean-Pierre Conrad au Landeron.

A la rentrée scolaire de 2009, Damien Dubois devient formateur au Centre de Formation des apprentis de Belfort. Il remporte la coupe de France de boulangerie pâtisserie en individuel et par équipe à Lyon en janvier 2011.

Damien Dubois est devenu vice champion d'Europe par équipe en boulangerie pâtisserie à Amsterdam le 5 mars 2012.

Pour obtenir ce rang, l'équipe de Damien Dubois, composée du stéphanois David Pouilly et du lorientais Laurent le Bagousse, a dû réaliser cent vingt viennoiseries dans un délai de huit heures. L'équipe française a été battue par une équipe néerlandaise conduite par le champion du monde alsacien François Brandt.



Renseignements Mairie au 03.84.46.10.88

www.hericourt.com

46 bis rue Général Charles de Gaulle
70400 HERICOURT

Allo service voirie

0820.20.00.71

>> Sommaire <<

Travaux propreté : 2	Agir pour une ville propre ! Préserver les trottoirs. ALLO Service Voirie. Ville propre, une question de civisme. Sécuriser les accès.
Sommaire : 3	Damien Dubois, vice champion d'Europe.
	La Grand Pré, le programme ASPEE. Pôle Emploi au Quartier Maunoury.
Travaux : 4	Ecole de Musique et Maison des Associations. Byans : requalification de la rue de Verlans, première tranche eau et assainissement.
Habitat et urbanisme 5	Rénovation de la Fontaine du Savourot. Nouvelle agence pour Maison d'en France. Vente de terrains à bâtir - lotissement de la Craie La Halle de Cavalerie La Grand Pré, Résidences Organdis
Enseignement 6	Carte scolaire Carnaval des écoles
Budget 7	Budget primitif 2012 Section fonctionnement / Section investissement. Budget annexe de l'eau 2012.
Santé social 10	Le service de Portage de Repas à Domicile. Pac Euréka

	La FASSAD change d'adresse Restos du Coeur Le CRF Bretegnier poursuit son développement Repas des Aînés Centre Simone Signoret, semaine de la Santé
Culture loisirs 12	Contes et Féeries. Espace Tour du Château, étude archéologique Héricourt, l'aventure textile Tome 2
Ecole de musique 13	Agenda des manifestations musicales Musique en Héricourt
Centre Signoret 14	Zoom sur le club « hip hop ». Actions Jeunesse Citoyenne / Vacances d'Hiver.
Vie économique / CCPH 15	AB MAT. Sup'Interim. X.NOV, s'installe aux Guinottes. SBI / Société de Béton Industriel ERH
Environnement : 17	Pôle Energie Franche Comté. La Maison à énergie positive. Règlement de l'affouage.
Sport : 20	Assemblée Générale de l'OMS. Cédric Boiteux, Champion de France de Bowling. Création d'une piste VTT dans les bois du Mont Vaudois 10 kilomètres d'Héricourt, 11 ^{ème} édition Handball

Commerce 20	Vêti-Game. SMILE PRO. Journées du sang 2012. Tip Top Toiletage.
En ville 21	Démographie héricourtoise. Sécurité civile, les pompiers de plus en plus demandés. Françoise Couderc remporte la Star Sénior. Vœux du Maire à la Population Commémoration de la Bataille de la Lizaine Cérémonies patriotiques 2012 Super Loto du Fort du Mont Vaudois Réunions de proximité FNATH : Calendrier des manifestations 2012 Association des Crématistes Un nouveau podium
Aire urbaine 24	Le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine. L'utopie concrète, nouvelle méthode de travail.
ETAT CIVIL 25	
Bussurel : 26	Travaux à Bussurel. Vœux de Madame le Maire
Communauté de Communes : 27	Ordures Ménagères : stabilité de la redevance. Schéma de développement du Pays de Héricourt.
Faites entendre votre voix 28	

Travaux propreté

Agir pour une ville propre !

La propreté en ville est une priorité car elle préserve la qualité de vie des habitants et participe à la sécurisation de leurs déplacements.

La propreté est le reflet de l'image que donne la ville aux visiteurs de passage, aussi elle dépend de l'ensemble de la population et c'est pourquoi chacune et chacun se doit d'être concerné.

Le travail des agents communaux tient un rôle prépondérant dans la propreté de la Cité ; ils balayent les trottoirs, nettoient les rues et les places, débloquent les cheminements pour assurer à toutes et à tous des déplacements sereins.

Au quotidien les agents des services communaux chargés du nettoyage, passent dans les rues de la Cité pour débarrasser la ville de ses débris et autres déchets jetés çà et là.

Pour effectuer ces différentes opérations les agents disposent de matériels modernes et performants, une balayeuse, une laveuse, un aspirateur « Glutton » et autres accessoires.



Préserver les trottoirs

Nos amis les bêtes sont les bienvenues mais beaucoup trop de propriétaires ne surveillent pas assez leurs compagnons à quatre pattes. Résultat les crottes de chien défigurent les trottoirs, les parcs et autres lieux de promenade ; de plus elles sont sources de glissade pour les piétons et peuvent être la cause de chutes très dangereuses pour les plus âgés.

A Héricourt les propriétaires de chiens n'ont pas d'excuse car plusieurs « sanican » ont été installés en différents lieux de la ville pour permettre aux usagers de ramasser les déjections de leurs fidèles compagnons. Aussi des kits de 50 sachets ramasse-crottes sont disponibles à l'accueil de la Mairie. Ces sachets sont gratuits, raison de plus pour en profiter et participer à la propreté des trottoirs.

ALLO Service Voirie

Tout particulier constatant une dégradation de la voirie, un problème d'éclairage, de circulation et de toute autre nature peut faire appel aux services communaux en composant le numéro indigo suivant : **0820 20 00 71**. Ce numéro est facturé au prix d'un appel local.

Ville propre, une question de civisme

Pour préserver l'environnement comme le cadre de vie en matière de propreté, l'effort de tous est nécessaire, l'enjeu de la propreté nous concerne tous. Il est en outre un signe de respect pour les habitants comme pour les agents chargés du nettoyage.

Il convient de respecter les jours de sortie pour chaque type de déchets afin de respecter le cadre de vie et ne pas gêner le passage des piétons

et des poussettes. Les conteneurs doivent être rentrés dès après la collecte au plus tard en fin de journée.

Réduire et trier ses déchets :

Le recyclage et la réduction des ordures ménagères sont des enjeux écologiques qui nous concernent tous. Depuis les rayons des supermarchés jusqu'à vos poubelles, de nombreux petits gestes peuvent contribuer à préserver l'environnement :

- Fuir le suremballage en songeant à vous munir d'un sac durable pour vos courses, préférez les éco-recharges...
- Trier efficacement en séparant les déchets par famille afin de faciliter les opérations de recyclage, recycler vos déchets verts si vous avez un jardin dans un composteur
- Agir au quotidien en déposant vos déchets à des points de collecte spécifiques...



Sécuriser les ac-

En cas de chutes de neige, de verglas, les agents des services communaux sécurisent les abords des bâtiments communaux. Ils assurent le déneigement et le salage de l'ensemble des rues et parkings publics du territoire communal. Pour effectuer cette tâche, le service de déneigement compte sur six chauffeurs PL et sur l'ensemble du personnel technique. A leur disposition, un véhicule de 15 tonnes et un véhicule de 9 tonnes chacun équipé d'une

lame et d'une saleuse. Pour les cours d'école, les placettes et pistes cyclables est affecté un tracteur flambant neuf, équipé d'une lame à géométrie variable et d'une sableuse.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que les habitants sont, eux aussi, acteurs du déneigement puisqu'ils doivent déneiger leurs parties de trottoirs, et stationner au mieux leurs véhicules pour donner libre accès aux engins de déneigement.



Ecole de Musique et Maison des Associations

La construction de l'Ecole de Musique et de la Maison des Associations se poursuit. Les travaux de Voiries et Réseaux Divers ainsi que le gros œuvre sont achevés. Les différents corps d'artisanat travaillent pour l'heure à l'aménagement des espaces intérieurs.

Les conditions climatiques du mois de février n'ont pas été favorables et ont rendu la tâche bien difficile pour l'ensemble des intervenants. Toutefois le calendrier est respecté et la livraison de ces deux équipements très attendus interviendra comme prévu au début de l'été.



Byans : requalification de la rue de Verlans, première tranche eau et assainissement

Envisagée depuis quelque temps, la requalification de la rue de Verlans a été quelque peu différée du fait que notre système d'assainissement unitaire n'était plus indiqué pour la gestion de notre station d'épuration de part la présence d'eaux parasites en quantité.

La création d'un réseau séparatif, impliquant un rejet des eaux de pluie dans le ruisseau de Byans a nécessité au préalable qu'une étude soit réalisée au titre des compétences de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, sur l'ensemble du bassin versant de la Lizaine.

Ces travaux d'assainissement sont d'ailleurs visés dans la convention Eaux Résiduaires Urbaines cosignées avec l'état et l'Agence de Bassin. Il s'agit d'éliminer 1.3 m³/h d'eaux claires parasites.

L'aboutissement de cette réflexion à l'automne 2011 nous a enfin permis de dimensionner très précisément ce réseau d'assainissement. Un autre aspect du problème est apparu durant les études par rapport à la conduite d'eau dont la vétusté et la nature de sa composition en fibrociment, nécessiterait le remplacement. Or, le quartier de Byans relève, au niveau de l'alimentation en eau potable, du Syndicat des Eaux du Vernoy qui a donc été approché dans cet objectif de renouvellement de conduite.

Ces travaux n'étant pas inscrits au registre des priorités du Syndicat, il nous a donc fallu engager une négociation amiable car nous ne pouvions envisager de rénover la rue de Verlans en sachant pertinemment que les travaux d'intervention sur la conduite d'eau seraient à réaliser à court terme. Nous sommes donc convenus avec le Syndicat des Eaux du Vernoy que la Ville participerait au moyen d'un fond de concours à 50% du coût de cette conduite d'eau dont le montant a été estimé par le cabinet de maîtrise d'œuvre à 35 684 € HT.

Deux objectifs sont visés :

- Obtenir une convention avec le Syndicat des Eaux du Vernoy, en vue de participer à hauteur de 50% du montant sus visé, soit 17 842 €, sur l'aspect eau potable. Ce montant sera bien évidemment arrêté définitivement à la réception du décompte général et définitif des travaux. La convention prévoira que la Ville d'Héricourt versera sa participation en deux fois. La première, de 8 921 € au lancement des travaux, le solde à la réception.
- Arrêter le plan de financement prévisionnel, solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau, et autoriser le Maire à signer la convention à intervenir pour ce qui relève de l'assainissement.

A titre d'information, la consultation des entreprises a été lancée très récemment de manière simultanée pour la création de notre nouveau réseau d'assainissement et pour la conduite d'eau. Le Syndicat du Vernoy est bien évidemment associé afin d'assurer la meilleure coordination possible du chantier et la gêne minimale pour les usagers, sachant que les travaux s'organiseront durant les vacances d'été

car ils nécessiteront une interdiction totale de circulation sur l'ensemble de la rue de Verlans. Cette période a été choisie compte tenu du fait qu'il n'y aura pas de transport scolaire.

Les traitements de surface de la voie seront quant à eux, réalisés en 2013 afin de permettre aux remblais issus des fouilles d'être stabilisés.

Plan de Financement HT

Dépenses	165 000
Création Réseau E.P. séparatif	165 000
Recettes	165 000
Subvention Agence de l'Eau (30%)	49 500
Charge Ville d'Héricourt (70%) (Non compris préfinancement de la TVA 32 340 €)	115 500



Habitat et urbanisme

Rénovation de la Fontaine du Savourot



La Fontaine du Savourot est classée à l'inventaire des monuments historiques, elle est positionnée au carrefour des rues Maréchal de Lattre de Tassigny et du docteur Pavillard.

La perception visuelle de ce magnifique monument s'est considérablement améliorée depuis la déconstruction des deux maisons d'habitation qui lui étaient plus ou moins accolées. L'emprise des deux anciennes habitations ainsi que la zone qui constitue le périmètre de la Fontaine ont fait l'objet d'un traitement minéral.

Des gradins ont été construits pour atténuer la différence de niveau. Les trottoirs et les éléments de voirie ont été traités afin de permettre des déplacements sécurisés dans la zone.

La barrière existante a été rénovée et la nouvelle qui vient la compléter obéit aux mêmes critères esthétiques. L'ensemble est complété par un mobilier urbain de qualité, la nuit un éclairage savamment disposé souligne le caractère harmonieux de l'ensemble. Ce projet a été élaboré en relation avec l'Architecte des Bâtiments de France avec la volonté de créer un lien architectural et urbain entre le cœur de ville et les quartiers environnants.

Pour l'heure la mise en eau n'est pas projetée mais le réseau d'eau est mis en place pour un raccordement futur. Le coût de cet aménagement s'est élevé à 150 500 € HT.

Nouvelle agence pour Maison d'en France

La nouvelle agence de Maison d'en France sise au 33 b, faubourg de Montbéliard a été inaugurée au mois de décembre 2011 en présence de Jean-Paul Mariot, président de l'Office Public de l'Habitat de Haute-Saône.

Présente au centre ville de Héricourt depuis 2002, Maison d'en France a pris la décision de quitter ses locaux trop petits pour occuper des bureaux plus spacieux.

L'agence du faubourg de Montbéliard compte 60 m². Le personnel est

composé de commerciaux, d'un dessinateur et d'un technicien de travaux.

L'OPH et Maison d'en France offrent la possibilité aux citoyens de devenir propriétaires de leurs logements avec la possibilité de passer par une phase locative.

A Héricourt la demande de logement est forte et le marché est porteur.

Maison d'en France – 33 fbg de Montbéliard – tél. 03 84 36 60 50

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30.



Vente de terrains à bâtir – lotissement de la Craie

La Ville d'Héricourt a décidé en 2010 la réalisation d'une future zone d'habitat de près de 13 hectares aux « Champs de la Craie ». La ville a concédé le

portage de cette opération à la SOCAD (acquisition foncière, travaux de viabilité et commercialisation).

La 1^{ère} phase de lotissement de la Craie qui couvre une superficie de 3 hectares est aujourd'hui en phase opérationnelle. Les travaux d'aménagement se

dérouleront sur une période de 4 mois pour une livraison des parcelles viabilisées à la rentrée de septembre 2012.

La commercialisation des lots : 27 lots individuels, 4 lots destinés à l'habitat intermédiaire et un lot devant recevoir un petit programme collectif, a d'ores et déjà commencé.

Les lots individuels, dont la superficie varie de 410 à 670 m², sont proposés à la vente pour un prix TTC de l'ordre de 98 €/m².



Renseignements et Réservation, RDV :

Laetitia CHARPENTIER, Chargée d'opérations à la SOCAD, Agence SOCAD d'Héricourt, 33 av. Léon Jouhaux. Tél. : 03 84 46 60 00 03 84 76 94 35 Courriel : laetitia.charpentier@socad-vesoul.com.

La Halle de Cavalerie

Lors de la cérémonie des vœux à la population, le Député-maire, Jean-Michel Villaumé, a annoncé la construction au Quartier Maunoury d'une nouvelle salle polyvalente dans les locaux qui autrefois abritaient l'ancien manège de la caserne.

Ce nouvel équipement vise à doter le Pays d'Héricourt d'une halle d'exposition afin d'accueillir, congrès, foires, et séminaires professionnels. En outre cette nouvelle infrastructure, permettra de désengorger la Halle Marcel Cerdan trop souvent utilisée

pour des manifestations extrasportives.

Le 03 octobre 2011 l'Assemblée Municipale s'est prononcée favorablement sur ce projet d'aménagement.

Un plan de financement a été approuvé :

Coût d'objectif : 1 100 000 € HT

ETAT – FNADT : 275 000 €

Conseil Régional de Franche-Comté (Contrat de Pays) : 165 000 €

Conseil Général de Haute-Saône : 78 750 €



La Grand Pré, Résidences Organdis



L'aménagement du site de la Grand Pré a commencé avec le programme de construction des « Résidences Organdis » Ce nouveau projet immobilier initié par ASPEE et soutenu par IDEHA, bailleur public installé à Montbéliard.

Ce programme compte deux résidences pour un total de 14 logements. L'une de ces deux

constructions est d'ores et déjà sortie de terre.

Cette première opération sera suivie d'un second projet porté par le groupe BC Promotion.

Une cellule commerciale est implantée sur le site, elle est ouverte au public tous les jours.

Renseignement : 03 84 56 84 40

Enseignement

Carte scolaire

La rentrée scolaire 2012/2013 sera marquée à l'échelle nationale par la suppression de 14 000 postes supplémentaires, ils s'ajoutent aux 66 000 qui l'ont été depuis 2007. Les conséquences de ces suppressions sont désastreuses, avec des classes surchargées, des enseignements et des options supprimés, des remplacements non assurés et le recours à des emplois précaires, les inégalités à l'école sont accentuées et exacerbées. L'Education Nationale est la première victime de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

La Région Franche-Comté est, quant à elle, une des régions les plus affectées avec la suppression dans l'Académie de 341 postes d'enseignants, dont 154 postes pour le 1^{er} degré et 177 pour le 2nd degré.

En ce qui concerne Héricourt, l'Inspection Académique a informé que

l'analyse de la situation des effectifs des écoles maternelles et primaires héricourtoises pour la rentrée de 2012 laissait entrevoir, suivant l'évolution des effectifs, d'éventuelles fermetures.

Ces hypothétiques fermetures concernent les trois écoles maternelles, Jules Ferry, Louise Michel aux Chenevières et Gabrielle Paris. Le groupe scolaire Borey devrait pour sa part obtenir l'ouverture d'une classe supplémentaire.

Le Député Maire Jean Michel Villaumé a reçu l'Inspectrice d'Académie, Madame Ouanas, pour obtenir le gel de la situation des écoles maternelles. Une décision définitive ne saurait tarder, la demande semble avoir reçu un écho positif. Les écoles maternelles Louise Michel et Jules Ferry seraient pour l'heure épargnées.

Carnaval des écoles

Les élèves des écoles maternelles et primaires d'Héricourt ont célébré Carnaval vendredi 23 mars. Les écoliers revêtus de magnifiques déguisements confectionnés par leurs soins avec l'aide de leurs enseignants ont défilé pour notre plus grand plaisir dans les rues du Centre Ville.

Le cortège composé de plus de mille enfants s'est arrêté Place Brossolette où les bambins se sont restaurés avec un goûter préparé par les animateurs du Centre Socioculturel Simone Signoret et les mamans des enfants.



Budget

Budget primitif 2012

Déclaration de Monsieur Jean-Michel VILLAUME, Député-Maire, à l'occasion du vote du budget le 26 mars 2012.

Un budget rigoureux et volontariste pour poursuivre le développement d'Héricourt, sans augmentation de la fiscalité locale.

Le budget primitif que je sou-mets aujourd'hui au vote de l'assemblée municipale se veut être **volontariste, ambitieux** mais néanmoins rigoureux. Equilibré **sans augmentation des taux de la fiscalité directe locale**, il permettra en outre d'honorer les engagements pris en terme d'**investissements structurants** avec **6 785 000 €** affichés en section d'investissement.

L'année 2012 s'annonce donc comme particulièrement **exceptionnelle**.

Trois programmes viennent étoffer la **panoplie des services publics et de proximité** de la ville centre du Pays d'Héricourt.

De par leur valeur, ils dominent la programmation budgétaire :

- achèvement des travaux d'**aménagement de l'École de musique** et de la **Maison des associations** : **1 955 000 €**
- création de la **salle d'arts martiaux** et requalification de la **Halle des sports Marcel Cerdan** : **1 543 000 €**
- la **Cavalerie** : **1 087 000 €**.

A elles trois, ces opérations repré-sentent **67 % des crédits bud-gétaires** que la Ville d'Héricourt entend injecter en 2012 dans le système économique en direction principalement des **entreprises du bâtiment et des travaux publics**.

Parallèlement, la Région Franche-Comté édifiera à proximité du Lycée, le bâtiment qui abritera le **Pôle Energie**.

Conformément aux orientations présentées lors de la séance du 24 février, des choix ont été opérés quant aux priorités à donner aux autres projets d'investissement. Néanmoins, on peut se réjouir que la plupart des **suggestions** aient pu être **prises en compte** dans le bud-get principal 2012.

C'est ainsi que le **programme de voirie** qui intègre la **signalisation routière**, le **mobilier urbain** ou encore les **plantations**, enregistre un crédit nouveau de **489 500 €**, non compte tenu de la **3^{ème} tranche de travaux de la Grande rue à Bussurel** engagée à hauteur de **430 000 €**.

A noter que l'**aménagement de la rue de Verlans à Byans** concernera en 2012 les seuls travaux d'**assainissement et d'eau potable**, la dépense étant donc inscrite au budget annexe de l'assainissement.

107 000 € sont injectés dans les **équipements divers** pour, à titre d'exemple, la remise en état du

parcours Vita, l'équipement du **skate park** ou encore la construction d'un **chalet** destiné aux **chasseurs** de la commune associée de Bussurel.

L'**entretien des bâtiments scolaires et communaux** n'est pas en reste avec **241 000 €** de travaux nouveaux même si nous avons décidé de réduire quelque peu les interventions dans cette direction.

Les besoins exprimés en terme de mobiliers, matériels ou autres **équipements techniques** sont dans leur majorité satisfaits.

La **politique de logements** se poursuit par les nouveaux lotissements au lieu-dit La Craie pour lesquels la Ville cède à la Socad, l'aménageur, les 13 hectares de terrains nécessaires.

Les origines de la ressource

Les trois opérations phares de ce budget bénéficient chacune d'un **taux de subvention voisin de 50 %** sur le hors taxes.

Tout confondu, le chapitre des **subventions pour investissement** représente **1 874 500 € de recettes**, consenties par l'Etat, la Région, le Département ou encore la **Communauté de Communes du Pays d'Héricourt**. Il faut y ajouter **568 238 €** au titre des **restes à réaliser 2011**.

Les **dotations reçues**, cumulées au report de l'excédent 2011, représentent **3 406 572 €**, consacrés en priorité à la couverture du déficit 2011 de la section d'investissement.

Les **cessions foncières** (Maison forestière, école de musique, terrains) s'établissent à **920 000 €**

La **marge d'épargne brute** dégagée en section de fonctionnement nous apporte **2 242 727 €** dont **1 092 000 €** doivent servir à rembourser la dette en capital.

Afin de satisfaire au besoin d'équilibre, il est prévu de faire appel à l'**emprunt** à hauteur de **2 487 088 €** pour couvrir les **11 499 125 €** de dépenses totales d'investissement, dont **10 %** concernent des **restes à réaliser**.

La **section de fonctionnement** se caractérise une fois encore par le souci de **rigueur budgétaire** et de **maîtrise des frais de personnel**.

Les **dépenses réelles** ont été **stabilisées** de 2009 à 2011 avec même une légère baisse. Plus intéressant, **2011** avec **8 507 000 €** de dépenses réelles se situe au même niveau que **2005** avec **8 531 000 €**.

Les charges liées aux compétences transférées à la Communauté de Communes viennent alléger les frais généraux et la masse salariale pour la Médiathèque, la subvention du Centre Communal d'Action Sociale pour la Petite enfance.

Les **subventions en direction des associations** sont reconduites à même niveau.

Les **charges financières** liées à la dette anticipent les nouveaux emprunts que nous devons contracter en 2012. Elles restent d'un niveau particulièrement correct avec un taux d'intérêt moyen constaté au 31/12/2011 de **2.38 %** et une capacité de désendettement appréciée par rapport aux recettes de l'ordre de 3 années

La **gestion dynamique de la dette** a permis de **réduire les intérêts** et surtout, un **désendettement progressif**, puisque le capital restant dû au 1^{er} janvier est passé de **10 millions en 2006 à moins de 8 millions en 2012**. L'année 2011 y aura été pour beaucoup du fait qu'aucun emprunt n'a été contracté au titre de cet exercice.

Du côté des **recettes**, nous n'avons pas été destinataires de toutes les notifications d'Etat, néanmoins la **Dotations Globales de Fonctionnement** reste à un niveau stable avec une **perte en valeur de**

seulement **4 000 €**. La **Dotations de Solidarité Urbaine** devrait être en hausse de **4 à 4.7 %** et le nouveau **fonds de péréquation intercommunal et communal** devrait nous apporter une recette nouvelle de **30 000 €** pour sa première année d'application avec une montée en puissance jusqu'en 2016.

L'**attribution de compensation de taxe professionnelle** versée par la Communauté de Communes est réduite du coût de la charge nette du service Petite enfance transféré.

La dotation des **charges de centralité culturelles** disparaît en contrepartie du transfert de la Médiathèque.

La **politique fiscale** reste un aspect essentiel du vote du budget, et il a été choisi comme postulat **de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes directes locales en 2012**. La majorité municipale entend ainsi prendre en compte les difficultés rencontrées actuellement par un pouvoir d'achat des ménages largement dégradé.

Cette volonté forte qui consiste à **contenir l'impôt ménage** sera reconduite en 2013. Alors que nous travaillons actuellement avec la CCPH sur la mise en place d'un **pacte financier et fiscal**, l'objectif de la Ville d'Héricourt est d'arriver à réduire l'an prochain le **taux d'imposition du foncier bâti**.



Budget

Le Budget 2012 est dynamique et ambitieux par son volume d'investissements, malgré un environnement économique peu favorable et des dotations de l'Etat très encadrées.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement, une évolution de notre autofinancement, une gestion dynamique de la dette, une DSU en progression, des bases d'imposition et le soutien conséquent de l'Etat, de la Région Franche-Comté, du Département de Haute-Saône et de la CCPH nous permettent de :

- poursuivre l'attractivité de la Ville de Héricourt, avec un bon niveau de services fournis à la population,
- continuer la politique d'urbanisme avec le futur lotissement de la Craie,
- progresser, avec la quatrième tranche la Grande Rue à Bussurel,
- pourvoir aux besoins de la population avec l'aménagement de la Halle de Cavalerie au CM54,
- équiper avec la construction du nouveau Dojo et la rénovation de la Halle Cerdan.

Nous vous présentons ici de manière succincte le budget de cette année.

Section fonctionnement / des dépenses de fonctionnement contenues :

Les crédits réservés aux subventions en direction des associations sont maintenus à leur niveau :

- Des charges de structures limitées grâce à une veille permanente des consommations

- Des frais de personnel en diminution avec le transfert de la Médiathèque à la CCPH
- Des frais financiers en diminution
- Sans pression fiscale avec maintien des taux d'imposition et un recours à l'emprunt pour nos importants investissements

Dépenses par nature :

8 285 500 € de dépenses réelles.

En retrait de 3,84 % par rapport à 2011.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR NATURE

0011	Charges à caractère général	2 192 000 €
012	Charges de personnel	4 760 000 €
65	Autres charges de gestion courante	1 032 000 €
66	Charges financières	291 000 €
67-68	Charges exceptionnelles	69 500 €
TOTAL DEPENSES RÉELLES		8 285 500 €
Mouvements comptables (dont provisions, amortissements et épargne)		2 301 727 €

DEPENSES TOTALES 10 587 227 €

Recettes par nature :

10 587 227 € de recettes totales. Au même niveau qu'en 2011.

RÉPARTITION DES RECETTES PAR NATURE

013	Atténuation de charges	55 000 €
70	Produits des services	397 500 €
73	Impôts et taxes	5 165 179 €
74	Dotations participations	4 310 488 €
75/76	Autres produits	349 060 €
77-78	Produits exceptionnels	10 000 €
TOTAL RECETTES RÉELLES		10 287 227 €
Mouvements comptables		300 000 €

RECETTES TOTALES 10 587 227 €

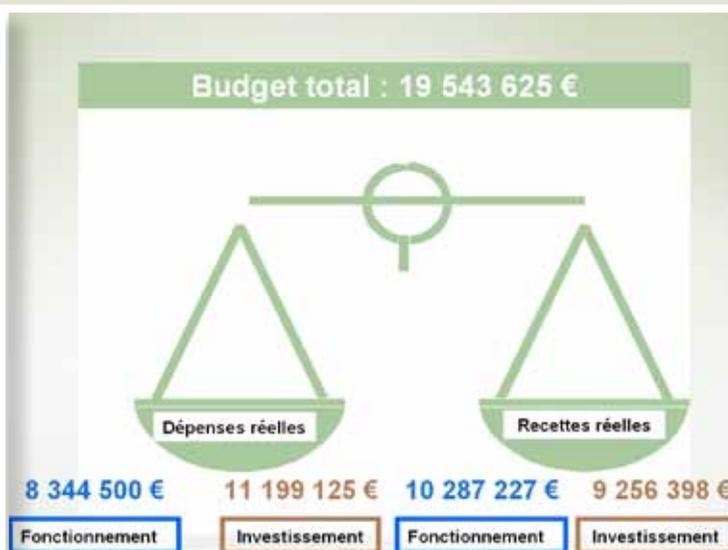
Section investissement / dépenses section investissement :

La section d'investissement s'équilibre à **11 499 125 €**, toutes opérations confondues dont 10 % consacrés aux restes à réaliser de 2011.

L'annuité de la dette en capital est de **1 092 000 €** dont **80 000 €** de provision.

La section reprend le déficit 2011 reporté de **2 867 133 €** et l'opération d'ordre relative aux travaux en régie : **300 000 €**.

- L'aménagement de la Halle de Cavalerie pour l'accueil évènementiel : **1 086 458 €**.
- La Maison des Associations et l'Ecole de Musique au quartier Maunoury : **1 955 000 €**.
- Création d'un nouveau dojo associé à une mise aux normes thermiques de la Halle des Sports : **1 542 953 €**.
- Un programme de voirie de **554 728 €** dont **25 000 €** de mobilier urbain, **30 000 €** de signalisation, **6 000 €** de radars pédagogiques et **17 000 €** de plantations.
- Eclairage public : et renouvellement économie d'énergie : **67 000 €**.
- Mobilier, matériels divers : **43 225 €**.
- Matériel scolaire : **20 385 €** dont **13 000 €** de mobilier ergonomique.
- Étude archéologique à la tour du château **5 700 €**.
- La poursuite de la requalification de la grande rue à Bussurel et réfection de diverses voies à Bussurel : **447 364 €**.
- Equipements sportifs divers, jeux extérieurs, parcours vita, piste VTT, Skate Park : **92 087 €**.
- Mise en valeur de la Fontaine du Savourot classée monument historique : **168 001 €**.
- Construction d'un Chalet pour les chasseurs de Bussurel : **20 000 €**.
- Gros entretien du patrimoine bâti Communal **405 344 €**.
- Des services techniques mieux dotés en matériel : **112 405 €**
- **8 000 €** de matériel de manutention
- **20 000 €** pour un véhicule au service nettoyage
- **4 000 €** pour Vitabri.



Budget

Budget annexe de l'eau 2012

Ce budget 2012 ne comporte plus d'emprunt, il dégage un autofinancement nous permettant de faire face au programme d'investissement de renouvellement de réseau et de provisionner en vue de la construction prochaine de l'usine de reminéralisation des sources de Champey.

Fonctionnement :

Dépenses

Dépenses totales	687 109 €
Ces dépenses comprennent :	
Charges générales	16 410 €
Charges de personnel	19 500 €
Amortissements	86 000 €
Epargne consacrée aux investissements	564 899 €

Recettes

Recettes Totales	687 109 €
Vente eau au secteur des Vignes	1 500 €
Produit redevance au communal	256 260 €
Mouvement financier	5 100 €
Excédent reporté 2011	424 249 €

Investissement :

Dépenses

Dépenses totales	1 050 736 €
Pour les travaux suivants :	
Protection des sources	111 000 €
Schéma directeur ressource en eau	60 000 €
Provision usine reminéralisation	650 000 €
Surpresseur Bussurel	38 000 €
Travaux sur réservoirs	14 000 €
Opération ordre	170 374 €
Divers	7 362 €

Recettes

Recettes Totales	1 050 736 €
Autofinancement	564 899 €
Amortissements	86 000 €
Subvention/Dotation	25 340 €
TVA	170 374 €
Excédent reporté 2011	33 749 €

Budget annexe assainissement 2012

Le budget 2012 de l'assainissement reste fragile, cet état est principalement dû aux investissements nécessaires à la résorption des eaux claires parasites dans le réseau. Avec la reprise des excédents 2011, le budget permet un autofinancement de l'ordre de 447 064 € et offre la possibilité de bloquer une provision de 186 095 €.

Fonctionnement :

Dépenses

Dépenses totales	798 714 €
Charges générales	24 150 €
Charge personnel	19 500 €
Charge de gestion	199 000 €
Charge financière	84 000 €
Amortissements	195 000 €
Epargne consacrée aux investissements	277 064 €

Recettes

Recettes Totales	798 714 €
Contribution communes	95 380 €
Primes d'épuration	105 000 €
Redevances fermier	295 500 €
Produits exceptionnels	22 000 €
Excédent reporté 2011	280 834 €

Investissement :

Dépenses

Dépenses totales	1 083 969 €
Capital emprunt	41 000 €
Etudes pluviales et réseaux	76 000 €
Travaux de réseaux dont :	
• ECP - Byans 209 000 €. Ovoïde 35 000 €.	503 000 €
• ECP - Bussurel/Lycée/Pavillard 259 368 €.	
Provision	180 095 €
Rénovations réseaux :	
• Déficit reporté	121 081 €
• TVA	140 425 €
• Amortissements subventions	22 000 €

Recettes

Recettes Totales	1 083 969 €
Subventions	347 687 €
TVA	280 850 €
Amortissement	178 368 €
Recette épargne	277 064 €

Le service de Portage de Repas à Domicile



Le service de Portage de Repas à Domicile a été créé et mis en action par le CCAS de la Ville de Héricourt afin de permettre et de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.

Les repas distribués aux usagers sont servis avec le procédé dit de « liaison froide ». Cette forme de portage de repas à domicile apporte au consommateur toutes les garanties en matière d'hygiène sécurité et permet de surcroît de distribuer plus de repas par jour.

Les repas sont préparés dans la cuisine centrale du prestataire qui a été retenu par le CCAS. Les repas livrés sont élaborés avec le concours d'une diététicienne afin de permettre aux usagers de se nourrir avec une alimentation saine et équilibrée.

Confectionnés, les repas sont livrés tôt le matin au CCAS où ils sont stockés en chambre froide. Ils sont ensuite conditionnés, par les agents du CCAS, dans des containers individuels équipés d'une plaque eutectique. Ces derniers sont en capacité d'emmagasiner le froid afin de conserver les aliments en toute quiétude pour une période de cinq heures.

La distribution est assurée par les mêmes agents entre 10h00 et 12h30 dans les communes de Héricourt et de Bussurel mais aussi de Brevilliers, Chagey, Coisevaux, Couthenans, Echenans-sous-Mont-Vaudois, Luze, Mandrevillars, Tavey, Tremoins et Verlans. **Entre le mois d'octobre 2010 et le mois de septembre 2011, quinze mille cent cinquante sept repas ont été livrés.**

Actuellement, quarante quatre personnes sont concernées par ce service de proximité, la plupart d'entre elles sont âgées de plus de quatre vingts ans. Pour accéder à ce service il faut être âgé de plus de soixante ans ou être handicapé. Le coût du repas est calculé en fonction des revenus du demandeur.

CCAS
5, rue du Général de Gaulle
Tél. 03 84 36 67 70
Fax. 03 84 36 67 80



Pac Euréka



Le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole et son programme « remue-méninges », a organisé quinze séances d'activités, qui ont toutes eu lieu le mardi après-midi à l'ancienne école de Saint-Valbert.

Ces animations développées en direction des séniors ont eu pour objectif de permettre aux participants de travailler et maintenir leur mémoire. Une vingtaine de

personnes se sont inscrites pour partager ces moments de loisirs très actifs.

Animées par Jean-Yves Pâtissier, les séances étaient composées de jeux multiples dans le but de stimuler la mémoire sous toutes ses formes, verbale, auditive, visuelle et spatiale. Grâce à ces séances les participants ont renforcé leur capacité à enregistrer des informations, à les conserver et à les restituer.

La FASSAD change d'adresse



La Fédération des Associations de Soins et Services à Domicile (FAS-SAD) a été créée il y a 45 années. Elle offre la possibilité à quiconque de trouver une aide à domicile, toilette à la personne, ménage, garde d'enfants...

Présente à Héricourt depuis 1999 l'association a déménagé au 70 de la rue du Général de Gaulle pour des locaux plus spacieux et mieux adaptés aux besoins.

Josiane Abry est responsable de l'antenne de Héricourt qui compte 28 aides à domicile et deux secrétaires.

Les aides à domicile interviennent sept jours sur sept auprès de tous les

publics (personnes âgées, personnes handicapées, actifs,...) pour une aide à domicile (ménage, repassage, toilette à la personne...).

Aussi, l'association apporte une aide aux gens dans leurs démarches administratives et dans les actes de la vie sociale.

Pour l'heure l'antenne héricourtoise intervient auprès de 395 clients à l'échelle des deux cantons de Héricourt.

Renseignements :
70, rue du Général de Gaulle
Tél. 03 84 46 42 39
Fax. 03 84 46 80 29

Restos du Cœur

Les bénévoles des « Restos du Cœur » de Héricourt et des environs ont organisé au profit de leur association un repas dansant.

wJAZZ TILL SIX a assuré pour le plus grand plaisir des convives plusieurs intermèdes musicaux.

La participation a été importante, elle récompense et conforte la

forte implication des bénévoles des Restos du Cœur à l'endroit des plus démunis.

Restos du Cœur - 18 rue des Prés
70400 Héricourt
Ouverture : mardi et vendredi de
13h à 17h30
Tél. 03 84 46 40 72

Santé social **équipes**

Le CRF Bretegnier **poursuit son développement**



Après quelques années difficiles, le CRF a amorcé son redressement. Depuis 2 ans il a augmenté son activité. Il compte aujourd'hui près de 200 salariés : 181 permanents, plus quelques intérimaires en cdd. La gestion redevenue positive est en phase avec des dettes de plus de 9,5 M€.

Le CRF a amorcé l'évolution vers le renforcement en neurologie et traumatologie. Il a fortement réduit son activité en orthopédie. Depuis l'été 2010 est ouverte une unité de 14 lits accueillant des personnes en état végétatif. La prise en soin de ces patients est réputée difficile sur le plan psychologique ; aussi une attention particulière a-t-elle été portée pour favoriser une organisation et une dynamique d'équipe à même de préserver la motivation des personnels qui y sont affectés.

Après un an et demi de fonctionnement, le CRF a pris l'initiative d'organiser au mois d'avril prochain des journées d'études rassemblant les personnels travaillant dans des services similaires pour des échanges d'expériences.

Une autre activité nouvelle concerne l'éducation thérapeutique. Une autorisation vient d'être obtenue notamment pour les pathologies neurologiques : sclérose en plaques, parkinson, paraplégie et accident vasculaire. Un « stage » expérimental : mieux vivre avec la maladie de Parkinson s'est déroulé au mois d'août, un programme plus concis doit démarrer en mars. Un forum consacré aux lombalgies se tiendra au mois de juin, réservé aux médecins, kinésithérapeutes, etc. avant lancement d'un programme s'adressant à ces patients.

Repas des Aînés



Le traditionnel repas des Aînés organisé par le CCAS en partenariat avec les services de la Ville a eu lieu vendredi 02 mars à la Halle Marcel Cerdan.

La journée marquée du sceau des années 1960 s'est déroulée dans une excellente ambiance en présence de 620 convives. L'orchestre « Les joyeux Boqueneuillots », Françoise Couderc et la troupe « Christa'Il Dance » ont animé avec brio cette journée pour le plaisir de tous.

médiathèque

François Mitterrand

La Médiathèque F. Mitterrand est un service de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt

Nouveau à la Médiathèque : les livres audio

Qu'est-ce qu'un livre audio ?

Un livre audio est la forme lue d'une œuvre publiée au préalable sous forme écrite. La lecture est faite par un comédien ou par son auteur, et enregistrée dans un studio professionnel. Dans de nombreux pays étrangers le livre audio s'est développé à une vitesse fantastique ces dernières années, et a conquis un public très vaste. Dans les pays francophones, le livre audio commence également son renouveau, il devient plus facile d'accès, l'offre s'est élargie, dynamisant son image. Porté par la vague des baladeurs MP3, il permet en effet de « lire » facilement, de profiter de nouveaux moments de lecture (durant les transports, sur la plage, en voyage, en faisant d'autres activités, à la maison...), ou d'éprouver d'autres émotions, qui tiennent à l'art du lecteur, à la magie de la voix.

Les avantages du livre audio.

Le livre audio est « une autre façon de lire » aux nombreux avantages. Il permet de suppléer aux problèmes physiques, d'occuper agréablement ou utilement les temps de transport, de profiter de certains moments « contraints » ou de détente. Le livre audio favorise également la lecture à plusieurs et favorise les échanges.

Les livres audio sont-ils faits pour tout le monde ?

Autant que peuvent l'être les livres, voire davantage !

L'aspect original de la lecture par l'écoute peut aider les personnes souhaitant se soustraire à des contraintes physiques, mais aussi les utilisateurs de transports en commun ou les sportifs en toutes situations, les amoureux de l'oralité ou de la technologie, les grands voyageurs.

Les livres audio sont donc faits pour tous, à tout moment. C'est une réelle expérience que de solliciter un autre sens que la vue pour lire*.

Nous vous invitons à venir profiter de l'aspect innovant de ce type d'écoute et de découvrir d'une nouvelle manière des textes et des auteurs. Les livres audio sont empruntables selon les mêmes règles que les livres imprimés.

*Source : Audiolib



Centre Simone Signoret, semaine de la Santé



Le Centre Simone Signoret a proposé aux habitants du Pays d'Héricourt du 13 au 17 mars une série d'animations consacrées à la santé.

Durant toute cette semaine les participants ont eu la possibilité de passer quelques tests afin de connaître leur taux de diabète, de mesurer leur audition, d'évaluer leur vue...

Les visiteurs ont pu être sensibilisés à de graves maladies en parcourant des expositions axées sur la prévention des risques cardio-vasculaires, les vaccinations...

L'association de Lutte contre les Toxicomanies de l'Aire Urbaine a organisé « un temps d'échanges » pour évoquer l'adolescence et ses risques. Un documentaire « Espaces intimes » a été projeté, il concernait le planning familial et ses réalités.

Au moyen du théâtre, par le travers de différentes saynètes thématiques, tentative a été faite de faire prendre conscience de manière ludique des difficultés que posent l'alimentation, la contraception...

Des séances de gymnastique douce et une animation relooking ont permis d'envisager d'autres formes d'actions pour préserver et renforcer notre santé.

Culture loisirs

Contes et Féeries

L'Ecole de Musique a développé en collaboration avec la Médiathèque un projet culturel autour du thème « Contes et Féeries ».

Ce programme qui portait essentiellement sur les contes de Charles Perrault s'est décliné sous plusieurs formes.

Un ensemble de professeurs et d'élèves de l'Ecole de Musique ont interprété, à la Médiathèque, une pièce musicale écrite par Anne Nardin pour accompagner le récit du Petit Chaperon Rouge qui a été dit par Aline Nachin.



Espace Tour du Château, étude archéologique

L'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt a pour objectifs la promotion et la préservation du patrimoine de la Cité.

Depuis quelques temps HPH porte toute son attention sur la sauvegarde de la Tour du Château et de ses espaces environnants. Un important travail a déjà été accompli, notamment dans le cadre des Actions Jeunes Citoyennes où grâce au concours de jeunes très motivés, les terrasses du château ont été mises en valeur.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles a conseillé, avant de poursuivre toutes formes de tra-

vaux, de réaliser une étude archéologique des vestiges du château.

Le montant de cette expertise est de 5 700 € HT, une aide du Conseil Général de Haute-Saône est escomptée au titre des fouilles archéologiques.

Cette prospection permettra de caractériser les origines et l'évolution de l'édifice et déterminera les différentes phases de construction. Un plan d'ensemble des vestiges immobiliers conservés sera dressé ainsi qu'un second qui présentera les limites topographiques de l'emprise du château et du relief castral.

Héricourt, l'aventure textile Tome 2

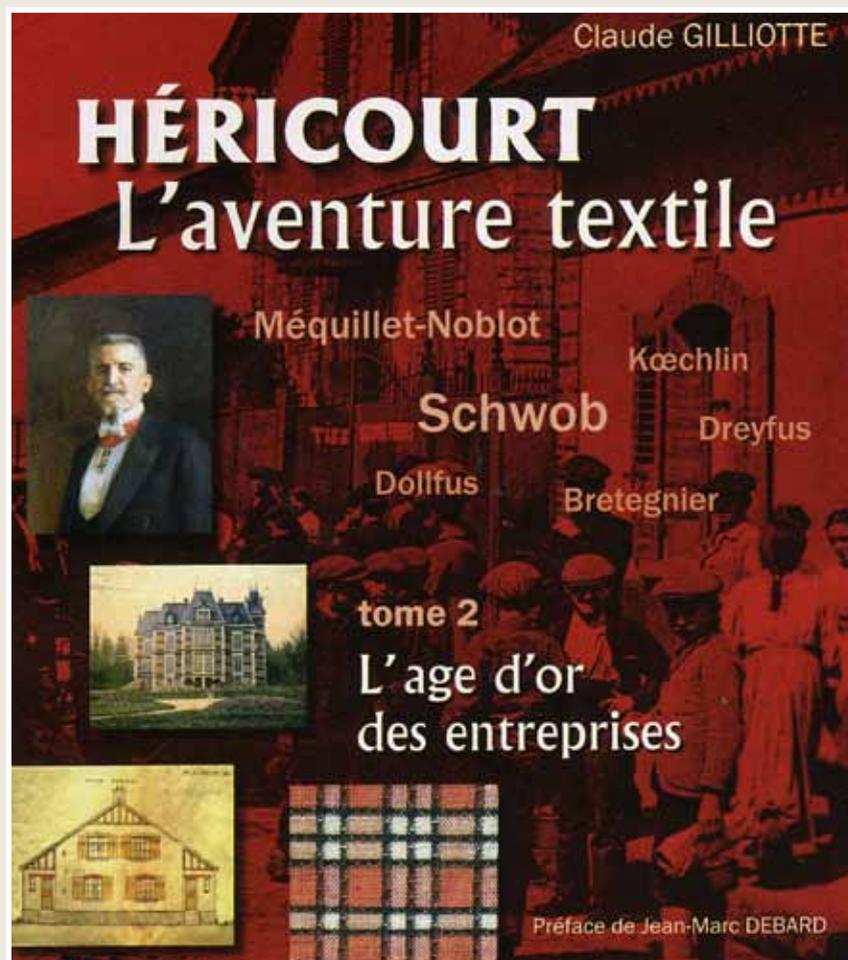
Claude Gilliotte, historien local passionné par le passé d'Héricourt, a écrit et publié à compte d'auteur plusieurs ouvrages à caractère historique. Après s'être intéressé aux annales de la musique héricourtoise, Claude Gilliotte a porté tout son intérêt sur l'industrie textile héricourtoise. Un travail de recherche farouche.

Le premier tome de cette saga relate le lent passage de l'artisanat à la grande industrie. Le second tome, qui a été publié il y a peu de temps, traite l'âge d'or de l'indus-

trie textile, l'époque où les tissages et autres filatures fonctionnaient à plein.

Ces deux tomes qui seront prochainement suivis d'un troisième, permettent de découvrir le passé industriel héricourtois et fournissent une clé indispensable pour comprendre et pénétrer toutes les particularités qui distinguent et caractérisent Héricourt.

Pour tous renseignements :
Claude Gilliotte - 1, rue du Crêt
70400 Echenans-Sous-Mont-Vaudois



École de musique

Agenda des manifestations musicales



AVRIL

- **Dimanche 01 avril : 7h00**
Concert de l'ensemble de cuivres et de l'orchestre des élèves de 2^{ème} année.
Entrée gratuite
- **Mardi 10 avril à 18h00**
Salle Jean Robein
Audition de l'ensemble de cuivres
Entrée gratuite
- **Samedi 14 avril à 15h30** : le chœur Choreia et l'atelier chansons burlesques se produiront à la Maison de Retraite de Couthenans.
- **Dimanche 15 avril à 17h00**
au temple : audition des classes de flûte, orgue et guitare sur le thème « Sonate, que me veux-tu ? »
Entrée gratuite
- **Samedi 21 avril après-midi** : le chœur Choreia se produira au Théâtre Edwige Feuillère de Vesoul
- **Samedi 21 avril – 20h30**
Halle des sports Marcel Cerdan
Concert de printemps de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville d'Héricourt.
Les musiciens, dirigés par Dominique Defaux, interpréteront les deux œuvres inscrites au programme du concours national de Vigy. Le reste du programme sera éclectique et divertissant (Quincy Jones, Charles Trenet, Marc Lys...)
Entrée libre

MAI

- **Vendredi 25 mai – 20h30**
Spectacle du chœur Choréia et de l'atelier chansons burlesques.

JUIN

- **Dimanche 01 avril : 17h00**
Concert de l'ensemble de cuivres et de l'orchestre des élèves de 2^{ème} année.
Entrée gratuite
- **Dimanche 24 juin – 11h00**
Concert Fête de la Musique



Musique en Héricourt

DANSES ANCIENNES ET PIÈCES LÉGÈRES

Orgue positif, clavecin et nykelharpa

- **Samedi 14 avril 2012 à 20 h 30**

Concert varié, où la nykelharpa, superbe instrument démontrera toutes ses possibilités. Les morceaux joués (17^e et 18^e siècles) seront courts, vifs et légers et feront intervenir les instruments en solistes ou associés.



Centre Signoret

Zoom sur le club « hip hop »

Le centre Socioculturel Municipal Simone Signoret propose depuis septembre 2011 un club « Hip Hop ». Fort de son succès, un deuxième créneau s'est ouvert. Les enfants de 8 à 12 ans sont accueillis de 18h00 à 19h30 et les plus grands enchaînent de 19h30 à 21h00, tous les vendredis en périodes scolaires.

Vincent BENEDETTI, animateur de hip hop, participe régulièrement à des « battles » et transmet sa passion. La séance débute toujours par un échauffement avant de passer à l'apprentissage des mouvements de base en passant par la danse debout (top rock), les pas au sol (footwork) et les figures (freeze). Au fil des séances des petites chorégraphies en groupe et des improvisations se sont mises en place. Les étirements en fin de séance permettent de gagner en souplesse et fluidité. Nous attendons avec impatience leur démonstration lors de la Journée Portes Ouvertes du Centre Signoret qui aura lieu le samedi 2 juin prochain.

Ambiance africaine ...

Venez découvrir la danse africaine en participant au prochain stage découverte organisé par le Centre Simone Signoret, le samedi 31 mars de 14h30 à 17h00. Au son du djembé, les adolescents et adultes pourront découvrir la gestuelle et les rythmes.

Date limite d'inscription : mercredi 21 mars.



Au cœur du quartier des Che-nevières: un Espace de Rencontres Intergénérationnelles.

Situé à L'espace public Jean Ferrat, venez découvrir cet espace où chaque mardi soir à partir de 18h00 (hors vacances scolaires), nous vous proposons de partager un moment de détente et d'échanges. Tous les habitants sont les bienvenus. Des animations et soirées thématiques sont organisées régulièrement avec le concours de professionnels, d'associations et des différents partenaires. N'hésitez pas à apporter vos idées pour organiser ces futures soirées !

A ne pas manquer :

- **Mardi 10 avril** : mon potager... confection de petites jardinières
 - **Mardi 17 avril** : loto familial
 - **Mardi 15 mai** : tournoi de tarot et jeux de société
 - **Mardi 22 mai** : karaoké
 - **Mardi 29 mai** : soirée barbecue
- Pas de raison de s'ennuyer pendant l'été 2012 !**

Le centre de loisirs ouvert aux adolescents de 12 à 17 ans proposera un programme riche en activités, il y en aura pour tous les goûts : sports, cinéma, nature, activités nautiques, sensations fortes, mais aussi la possibilité de partir en séjour pendant une semaine pour s'évader.

Et pourquoi ne pas participer à un chantier jeunes !

Les Actions Jeunesse Citoyenne réservées aux adolescents 16/17 ans sont un moyen de financer un projet personnel (passer le permis de conduire, s'inscrire à un club sportif ou culturel, payer ses fournitures scolaires...). En contrepartie, les jeunes devront participer à la rénovation et la sauvegarde des infrastructures et du patrimoine héricourtois.

Le programme sortira courant mai et sera disponible notamment en Mairie, au Centre Signoret et sur le site de la ville.



Actions Jeunesse Citoyenne Vacances d'Hiver

Durant les vacances d'hiver une Action Jeunesse Citoyenne a été entreprise au Stade du Mougnot. Douze jeunes héricourtois, âgés de seize à dix sept ans, encadrés par des éducateurs du Centre Socioculturel Simone Signoret, ont travaillé à la réhabilitation des locaux du stade. Les murs de l'enceinte et des différents bâtiments ont été nettoyés afin de rafraîchir les lieux.

Les participants ont préparé et pris ensemble leur repas à midi. Chacun d'entre eux a perçu une bourse éducative de 125 € pour lui permettre de financer un projet personnel, achat de fournitures scolaires, permis de conduire...



Vie économique/CEPH

AB MAT

AB MAT est une entreprise spécialisée dans les finitions et ravalements de façades. Elle a été créée en 2009 à Chalonvillars par Virginie Matter et Apo Yaltin.

Installée dans des locaux trop exigus, la société a fait le choix de déménager à Héricourt rue Rochet dans les bâtiments qui étaient autrefois occupés par l'entreprise Ferreux. Désormais implantée en centre ville AB MAT dispose de 1 100 m² dont 500 m² pour développer son activité. AB MAT est une SARL qui compte à ce jour cinq salariés dont quatre professionnels spécialisés dans l'isolation thermique et le revêtement des façades. Le métier de « façadier décorateur » est un nouveau métier, il fait partie des nouvelles professions qualifiantes.

L'entreprise assure les finitions extérieures mais aussi intérieures des constructions neuves et des bâti-

ments en réfection. Ces domaines d'intervention sont les suivants :

- enduits hydrauliques projetés,
- isolation par l'extérieur,
- ravalement et rénovation,
- parement décoration intérieure et extérieure.

En parallèle à ses activités AB MAT loue des échafaudages conformes aux spécifications NF définies par l'AFNOR.

AB MAT se charge de la livraison, du montage et du démontage de l'échafaudage.

Renseignements :

Tél. 03 84 54 37 31 / 06 98 80 55 92

Fax. 03 84 54 37 31

Courriel : abmat@live.fr



Sup'Interim

Dans le courant du mois de novembre 2011, l'agence Sup'Interim s'est installée à Héricourt au 22 bis de l'avenue Léon Jouhaux.

Présente à Vesoul, Lure, Audincourt et Belfort Sup'Interim a souhaité compléter son maillage en s'implantant dans le bassin d'emploi héricourtois qui tend à devenir de plus en plus important.

Sup'Interim entend jouer sur la proximité, et pour ce faire Sylvie Dalla Fontana, attachée commerciale de l'agence a, entre autres missions, la responsabilité de cibler les besoins des entreprises afin de répondre à leurs besoins en matière de postes à pourvoir.

Chaque inscrit bénéficie d'un suivi et après chaque fin de mission un bilan est réalisé, ainsi une évaluation peut-être établie pour déterminer et affiner les compétences afin de proposer des places de travail à chaque profil.

L'agence est aussi, pour les sociétés dépourvues d'un service de personnel, un prestataire capable d'assurer le recrutement de salariés en CDI.

Sup'Interim

22bis, avenue Léon Jouhaux

Tél. 03 84 21 99 74

Courriel : hericourt@supinterim.fr

X.NOV, s'installe aux Guinottes

L'entreprise X.NOV (New Orthopedic Value) spécialisée dans la conception et la fabrication de prothèses orthopédiques (hanches, genoux...) actuellement située à Belfort et locataire de locaux Techn'hom, a décidé de déménager à Héricourt sur la zone d'activités des Guinottes 2.

L'entreprise X.NOV a fait le choix de

poursuivre son activité à Héricourt en devenant propriétaire, afin de se donner tous les moyens pour se consolider et se développer.

Dans le cadre de son programme d'aide à l'immobilier d'entreprise, le Conseil Général de Haute-Saône a décidé d'allouer une aide de 80 000 €

à l'entreprise X.NOV qui projette de construire un bâtiment et un espace d'exposition (showroom) où seront mises en valeur ses productions.

Le futur bâtiment qui sortira de terre aura une surface proche d'un millier de mètres carrés.

Cette installation aura pour conséquence le transfert de vingt trois emplois dans le bassin économique héricourtois. Les perspectives de développement de la société sont de bon augure pour le Pays de Héricourt puisque est envisagée la création de 18 emplois supplémentaire à plus ou moins long terme.



SBI

Société de Béton Industriel

SBI (Société de Béton Industriel) est une Société par Actions Simplifiées (SAS) au capital de 100 000 €, elle est spécialisée dans la production de béton. L'entreprise a été créée en 2009 par Julien Thiriet ; la société a ouvert sa première centrale de production à Lure en 2010 dans la zone industrielle du Tertre Landry.

En 2011, l'entreprise Pozzi a été reprise par la SAS Cotta qui a recédé, au mois d'avril de la même année, l'activité de fabrication béton sise à Bussurel à SBI. Propriétaire des lieux, SBI a investi 250 000€ pour parachever soigneusement les espaces de production et acheter un chargeur.

Le site de production de Bussurel offre à SBI l'opportunité de conquérir le marché de l'Aire Urbaine. SBI a récemment obtenu les certifications de labellisation aux normes européennes.

La centrale de production de béton de Bussurel est en capacité de fournir à la demande toutes formes de béton pour satisfaire tous les besoins à l'usage des professionnels et des particuliers.

La fabrication est très diversifiée, béton bordure et fondation, béton agricole, béton remblais, béton coloré, chape ciment, béton industriel...

Chaque béton est le produit d'un mélange complexe de composants

qui répond à un cahier des charges précis suivant l'emploi assigné. Toutes les productions sont soigneusement analysées et tracées, des échantillons sont prélevés et sont déposés régulièrement à cet effet dans un laboratoire externe indépendant.

Consciente des enjeux écologiques l'entreprise a choisi de contribuer au respect de l'environnement et intègre pleinement dans sa production les contraintes du développement durable. SBI utilise dans son processus de fabrication des adjuvants « green innovation », des produits de lavage BIO. L'eau qui est employée est recyclée sur place par un système de décantation, elle est ensuite réutilisée pour le lavage des camions.

La capacité de production de l'unité de Bussurel est de l'ordre de 35 m³ par heure.

Les livraisons s'effectuent sans délai par camion avec tapis, toupie ou pompe à béton suivant les besoins des clients. Les livraisons minimales pour les particuliers sont de 250 litres.

Renseignements :

11, rue de l'Etang 70400 Bussurel
Tél. 03 84 20 24 46 – fax. 03 84 20 26 37
courriel. sbi70@orange.fr

ERH

ERH est une société de maîtrise d'œuvre nouvellement installée à Héricourt, elle est dirigée par Eric Ramaget. La société fournit aux particuliers ainsi qu'aux professionnels un service pour tous les travaux de construction et une assistance en cas de difficultés administratives et techniques :

- **ETUDES**, Avant-projet, plans 2D et 3D...
- **PLANS DE PERMIS DE CONSTRUIRE**, inférieur à 170m² et hors zone ABF, Maison individuelle sur mesure, agrandissement, extension, rénovation, réhabilitation, etc.
- **DECLARATION PREALABLE**, clôture, vélux, garage etc.
- **CHIFFRAGE ET SUIVI DE TRAVAUX**
- **DIAGNOSTIC PERFORMANCE ENERGETIQUE (DPE)**

ERH répond à vos demandes de devis sous 24h maximum. Les délais de réalisation sont de 8 à 15 jours maximum. La société intervient sans les départements 70, 25, 90, 68.

Tél : 03 84 46 46 10 ou 06 81 64 69 25
Email : contact@sarl-er-h.fr

Heures ouverture :

Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Sarl ERH

Adresse principale : 6 rue Condorcet - 70400 HERICOURT
Siret : 537 929 119 00015



Sarl ERH
Maître d'œuvre
(Permis de construire, dérogations des particuliers)
Diagnostic Immobilier
(DPE, loi Carrez)
06 81 64 69 25
03 84 46 46 10

Environnement

Pôle Energie Franche Comté

La Maison à énergie positive



Contact :

Tél. 03 84 22 95 25

Courriel : pole-energie@pole-energie-franche-comte.fr

Les objectifs européens sont ambitieux en matière d'économies d'énergies, d'émissions de gaz à effet de serre et de production d'énergies renouvelables. A son niveau, la France a mis en place le « Grenelle de l'environnement », grande concertation nationale et deux lois, dites lois Grenelle, qui fixent les objectifs nationaux, donnent un cadre à suivre, et viennent peu à peu bouleverser nos habitudes.

Pour la construction neuve, la mise en place de la RT2012¹, qui mettra le bâtiment BBC² d'aujourd'hui au niveau réglementaire de demain n'est qu'une étape vers 2020, date à laquelle les

maisons neuves devront être à énergie positive (donc produire plus qu'elles ne consomment).

Si le chemin est tout tracé pour le neuf, le bâti existant reste au cœur des préoccupations régionales. L'enjeu est de réduire, à l'horizon 2020, de 38% les consommations énergétiques du parc logement en France. Autant dire que tout reste à faire.

Le Pôle Énergie Franche-Comté fut créé en 2009 par le Conseil Régional de Franche-Comté, en partenariat avec l'ADEME pour accompagner les professionnels du bâtiment dans ces changements de pratiques. Véritable

outil mis au service des acteurs du bâtiment, il permet d'apporter ingénierie de formation, conseils techniques et veille réglementaire.

Actuellement installé dans les locaux du lycée Aragon et soutenu financièrement dans son fonctionnement par la Région, l'ADEME et la communauté de communes du pays d'Héricourt, il sera prochainement matérialisé et localisé dans la Maison des Energies. Ce bâtiment, sous maîtrise d'ouvrage régionale, voué à devenir un espace de démonstration et de formation, sera construit sur un terrain mis à disposition par la ville d'Héricourt avec un partenariat financier

complémentaire du Conseil général de la Haute-Saône.

L'arrivée de cette maison démontrera qu'il est d'ores et déjà possible de construire « à énergie positive ». Avoir une enveloppe étanche à l'air, utiliser des matériaux naturels, mettre en place des énergies renouvelables (granulé de bois, solaire photovoltaïque et thermique, pompe à chaleur) et des systèmes de récupération d'énergie, tout en garantissant confort et qualité d'air grâce à des systèmes de ventilation performants... Tel est le défi que nous devons relever. Bientôt un espace novateur à Héricourt!

¹ RT 2012 : Réglementation thermique 2012,
² BBC : Bâtiment basse consommation (d'énergie).

Règlement de l'affouage

L'Office National des Forêts est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France. Son action est menée dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'Etat. L'ONF assure la gestion durable des forêts publiques françaises soit près de dix millions d'hectares. Entre autres missions cet organisme effectue des prestations de services pour les collectivités comme notre Commune.

Le déroulement des dernières coupes affouagères a connu quelques embarras. Ces difficultés ont été causées par la vacance temporaire du poste de garde forestier qui est préposé à la gestion des forêts communales.

Un amalgame a été fait entre l'affouage proprement dit et la vente des menus produits forestiers.

Afin d'éviter toutes formes de confusions il est utile de rappeler que l'affouage est une possibilité offerte par les communes d'attribuer aux particuliers du bois pour leurs besoins strictement personnels.

La loi Grenelle II a clairement précisé en 2010 que les bénéficiaires de bois d'affouage délivrés en nature par les communes disposant de forêts ne sont pas autorisés à le vendre, ce qui est en contradiction avec les garanties constitutionnelles de la propriété privée et mènera certainement à des expertises judiciaires (LOI n° 2010-788 du 12 juillet 2010 - art. 93).

Un règlement d'affouage a été adopté par le Conseil Municipal par délibération le 24 février 2012. Ce règlement est consultable en Mairie, il est possible de le télécharger sur le site internet de la ville (www.hericourt.com).

Ce règlement rappelle entre autres obligations pour bénéficier de l'affouage d'avoir son domicile principal à Héricourt ou Bussurel. Chaque affouagiste est responsable de sa coupe et l'attribution annuelle par foyer est de 12 stères. Le règlement fixe la période d'inscription ainsi que les modalités d'attribution par tirage au sort. Enfin il impose des conditions particulières d'exploitation et notamment de durée.



Renseignements et inscriptions :

Du 1^{er} juin au 30 septembre 2012 en Mairie

Sport nous

Assemblée Générale de l'OMS



L'Office Municipal des Sports a tenu son Assemblée Générale annuelle. Le président Jacques Guilly et le secrétaire Pierre Vinot ont présenté le bilan sportif de l'année écoulée et ont confirmé la bonne tenue et la bonne santé du sport à Héricourt.

L'office Municipal des Sports compte 38 associations adhérentes. La principale mission de l'OMS est de proposer la répartition des subventions

communales de fonctionnement pour les associations. En 2011, ont été versés 52 800 € aux associations sportives héricourtoises, celles-ci comptent près de 1300 licenciés.

Au cours de cette assemblée des bénévoles méritants ont été mis à l'honneur. Sandrine Boucry (Vaudoise Gymnastique), Michel Bohème (Vaudoise Gymnastique), Danièle Laval (GAHS) et Jean-Pierre Doucelance (SGH Football) ont reçu

la médaille Jeunesse et Sport au titre de la promotion 2011.

Yves Bossi (AS Bussurel Foot), Gérard Pffingstag (Tennis) et Roger Balizet (Vétéran Foot) ont reçu la médaille de l'OMS.

Le Député-maire, Jean-Michel Villaumé, présent en la circonstance a annoncé que les subventions versées par la Commune aux clubs et aux associations sportives seraient maintenues en 2012 à leur niveau de 2011.

Aussi, il a rappelé au public venu nombreux, la construction du futur dojo, la rénovation de la Halle Cerdan, la réalisation de deux courts de tennis extérieurs et l'édification au Quartier Maunoury dans l'ancien manège, d'une salle polyvalente « la Halle de Cavalerie ». Cette nouvelle structure annonce la fin du blocage très fréquent de la Halle Marcel Cerdan pour l'organisation de manifestations extra-sportives.



Cédric Boiteux, Champion de France de Bowling

Cédric Boiteux, qui est domicilié à Héricourt, est membre de l'Ecole de Bowling de Belfort. Il a remporté au mois de novembre 2011 le titre de Champion de France de Bowling en catégorie cadet.

Cédric est entré à l'Ecole de Bowling Skittle de Belfort en 2006. Il a obtenu en 2011 des résultats très encourageants et a remporté de nombreux succès ; outre le championnat de France, il a gagné le championnat de

Franche-Comté et a pris la seconde place au critérium régional jeune.

Héricourt est fière de son nouveau champion de France et le félicite chaleureusement.

S.A.R.L.
UNAL
MAÇONNERIE

6 rue Gustave Eiffel
Z.A. Champs Frédéric
70400 HERICOURT

Tel : 03 84 46 42 99
Fax : 03 84 56 71 94
e-mail : unal6@wanadoo.fr

ISS Espaces Verts
aménagement,
entretien
et rénove
vos espaces...

ISS FACILITY SERVICES
ESPACES VERTS
Agence de Belfort - Montbéliard
99 rue P.Beuder - 90500 Beaucourt
T. 03.84.56.92.00 - F. 03.84.56.53.58

2000
CRRRI

51 faubourg de Besançon - BP 154 - 25202 MONTBÉLIARD CEDEX
Tél. 03 81 32 50 90 • Fax 03 81 94 96 36 • e-mail : crrri2000@wanadoo.fr

TRAITEUR
CONSEIL EN RÉCEPTION

64, avenue de la République
70200 LURE
Tél. 03 84 30 04 58
Fax 03 84 62 94 48
<http://mennouvrier.com>
e-mail : mennouvrier@wanadoo.fr

Sport nous

Création d'une piste VTT dans les bois du Mont Vaudois

Le club de VTT « Héricourt 2 Roues » compte une trentaine de licenciés encadrés par quatre personnes titulaires d'un brevet fédéral. H2R est affiliée à la Fédération Française de Cyclisme. Particulièrement dynamique, H2R participe et organise des manifestations à l'échelle régionale et nationale,

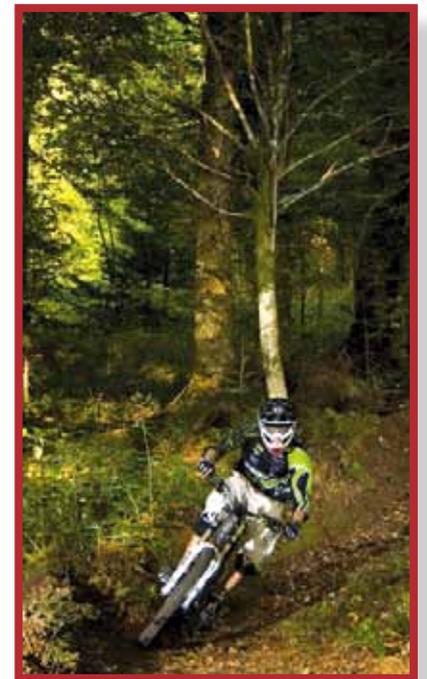
aussi l'association envisage d'organiser régulièrement des compétitions sur le territoire du Pays d'Héricourt.

H2R souhaite développer ce sport dans le Pays d'Héricourt en agrandissant ses effectifs et pour ce faire elle projette de se tourner vers les enfants âgés de plus de 8 ans.

Toutefois elle ne dispose pas d'une infrastructure à même d'apporter aux personnes intéressées, les rudiments basiques à la pratique sécurisée de cette discipline.

Les membres de H2R ont réfléchi à la création d'une piste dans la forêt du Mont Vaudois sur un tracé d'environ 4 kilomètres comportant un ensemble d'équipements pour s'entraîner au pilotage et à l'exécution d'acrobaties. La création d'une piste serait par ailleurs bénéfique à tous les usagers de la forêt car elle limiterait les aménagements sauvages dans les bois et atténuerait les conflits.

Le coût de la réalisation de cette piste s'élève à 7 000 €. La ville d'Héricourt compte bénéficier, pour porter le projet, d'une aide du Conseil Général de Haute-Saône au titre de sa politique « équipements sportifs divers », la subvention pourra être de l'ordre de 50 % du montant total de ce projet.



10 kilomètres d'Héricourt, 11^{ème} édition

La onzième édition des « 10 kilomètres d'Héricourt » s'est déroulée dans des conditions climatiques exceptionnelles pour la saison. Sur un parcours ultrarapide, les coureurs venus en nombre ont disputé avec enthousiasme l'une des dernières courses labélisées de la saison 2011. Il est important de retenir que cette épreuve est en France l'une de celles qui compte la plus grande densité de compétiteurs sous les 35 minutes.

Cet après-midi sportif a commencé par deux courses mixtes. Tout d'abord la course des poussins, où garçons et filles, nés entre 2000 et 2003, se sont mesurés sur une distance de un kilomètre, puis la course des benjamins et des minimes où les enfants nés entre 1996 et 1999 ont couru sur une distance de trois kilomètres.

Dès après ces deux premiers temps forts, la course des As a pu être lancée. Sur un parcours entièrement sécurisé et fermé à la circulation plus de 659 coureurs se sont élancés, les uns pour la victoire les autres pour répondre à un défi plus personnel.

Le record de l'épreuve a été battu lors de cette onzième édition ; il est désormais la propriété du burundais Nduwimana qui a couru la distance en 29'18".

Lors de la cérémonie de remise des médailles, le Député Maire a remercié les bénévoles pour leur forte implication dans l'organisation de cette course admirablement orchestrée et qui est devenue au fil du temps un événement sportif majeur de l'Aire Urbaine.



Handball

Le 28 janvier 2011, les dirigeants du club de Handball du BMHB, en partenariat avec la Ville de Héricourt et la section Handball des SGH, ont invité la jeunesse héricourtoise à se rendre au gymnase le Phare à Belfort pour assister à la rencontre BMHB - Montpellier.

La participation du public héricourtois a été fort appréciée. Ce premier partenariat est un signal fort du BMHB qui souhaite placer l'Aire Urbaine au cœur de ses projets de développement.

A Héricourt la section Handball des SGH poursuit son chemin et les progrès obtenus laissent présager des jours heureux. Labellisé en catégorie bronze, le club a reçu le label argent. Ce label national récompense et valorise les clubs qui

investissent dans la formation des plus jeunes à la pratique du Hand. Il existe quatre niveaux de ce label, or, argent, bronze et label simple. Ils sont attribués en fonction de critères liés au nombre de jeunes, à l'encadrement, à la mixité...



Commerce

■ Vêti-Game

Stella Comte a créé une auto entreprise spécialisée dans la vente d'occasion de vêtements pour enfants. Elle est active sur les marchés de la région et dans les brocantes. Récemment elle a ouvert un commerce à Héricourt qui est un dépôt vente où les particuliers peuvent venir déposer afin de les vendre des vêtements qui concernent les enfants âgés de 0 à 12 ans. Les dépôts peuvent rester une année en magasin. Aussi il est proposé à la vente du matériel de puériculture, des jeux et du petit matériel vidéo.



Renseignements :
8, rue du 11 Novembre
Tél. 06 16 36 15 65
Horaires d'ouverture :
Lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le 1^{er} dimanche de chaque mois de 14h à 17h.

■ SMILE PRO

Séverine Martin a créé SMILE PRO une entreprise spécialisée dans le blanchiment dentaire professionnel qui consiste en un nettoyage en profondeur de l'émail des dents.

Pour effectuer les soins Séverine Martin effectue un acte cosmétique non médical, le produit employé est sans Peroxyde.

Renseignements :
Tél. 06 70 75 96 50 - smilepro@yahoo.fr



■ Journées du sang 2012

- **Vendredi 13 avril 2012 de 8h30 à 12h30** – Salle Wissang.
- **Vendredi 08 juin 2012 de 15h à 19h** – Salle Wissang.
- **Mercredi 17 octobre 2012 de 15h à 19h** – Salle Wissang.
- **Vendredi 14 décembre 2012 de 8h30 à 12h30** – Salle Wissang.

■ Tip Top Toilettage

Tip Top Toilettage est une enseigne spécialement dédiée pour les chiens. Le magasin est situé au 8 de l'avenue Bérégofoy.

Vous serez reçu par Martial Carré qui est un toilettEUR de premier plan.

• Sacré meilleur ouvrier de France au mois de mai 2011, il est le premier de cette profession à obtenir cette distinction. Martial Carré a remporté dans sa spécialité plusieurs titres internationaux, dernièrement il a été sacré champion d'Europe à Montpellier.

- 2012 : Champion d'Europe.
- 2010 : Trophée «Oster», 5^{ème} sur plus de 60 participants
- 2010 : Médaille de Bronze Milan Groom, en Kerry Blue (autres poils)
- 2010 : Médaille d'or, Ciseaux d'or, en catégorie épilation sur Fox terrier classe Champion
- 2009 : Trophée «Oster» finaliste parmi les 6 meilleurs en Kerry Blue Terrier
- 2005 : Médaille d'or Fox (épilation) Milan Winner «Best In Show» Milan Groom

Riche d'une expérience de trente années il saura s'occuper de votre compagnon à quatre pattes.

Le toilettage à domicile est possible sur rendez-vous.

8, avenue Pierre Bérégofoy
Tél : 09 81 65 16 88 / 06 32 03 92 61
<http://www.tiptop-terriers.com>

Horaires d'ouverture :
Lundi de 14h00 à 19h00
Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Le samedi de 9h00 à 12h00 (hors exposition)



CABETE - 50 Grande rue - 90400 TREVANANS
- Tél. 03 84 29 42 80 - Fax. 03 84 27 22 71
facades@cabete.fr - www.cabete.fr



SOCIÉTÉ D'ÉTUDES THERMIQUES ET ÉLECTRIQUES

Chauffages tous systèmes • Ventilation
Conditionnement d'air • Récupération d'énergie • Électricité • SSI

Rue du Gay • ZI de Thise • BP 902 • 25021 BESANÇON cedex
Tél. : 03 81 88 22 25 • Fax. : 03 81 60 70 75 • www.bet-bellucci.com
contact@bet-bellucci.com

Démographie héricourtoise

Héricourt est la seule ville de Franche-Comté de plus de 10 000 habitants à connaître une progression significative de sa population. En effet la population était de 10 433 en 1999 pour passer à 10 756 en 2009 soit une augmentation de 3,4 %.

L'action communale qui a été conduite toutes ces dernières années n'est évidemment pas étrangère à l'explication de ce résultat positif.

La récente mise en place du Plan Local d'Urbanisme nourrit de nombreux espoirs quant à la poursuite de cette croissance démographique. Des objectifs ambitieux ont été fixés avec la réalisation chaque année de 75 logements neufs.

Pour l'heure la zone de la Craie et les Hauts de Saint-Valbert sont les deux espaces qui ont été retenus pour ce développement.

Bussurel, commune associée, n'est pas en reste puisque le village a lui aussi connu une progression très significative, 151 personnes ont fait le choix de venir s'installer entre 1999 et 2009, soit une progression de 27 %.

Héricourt entend poursuivre son développement. L'objectif avoué est d'atteindre à terme les 15 000 habitants ; cette perspective ambitieuse sera atteinte en conservant à la Ville d'Héricourt tout son caractère, à savoir celui d'une ville douce à vivre et accueillante.

Le dynamisme démographique favorise le dynamisme économique et réciproquement.



Françoise Couderc remporte la Star Senior

Françoise Couderc, chanteuse très connue à Héricourt pour ses prestations de très grande qualité, a participé et remporté la finale de la star senior 2011 qui s'est déroulée à Nice. Face à plus de vingt candidats Françoise Couderc a démontré tout son talent en interprétant « l'hymne à l'amour » d'Edith Piaf. Pour Françoise ce fut le plus beau jour de sa vie.

La ville de Héricourt est fière de ce succès et félicite chaleureusement Françoise.

Sécurité civile, les pompiers de plus en plus demandés



De plus en plus sollicité, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Saône travaille à répondre au mieux aux attentes multiples des habitants. La départementalisation des services de secours qui a eu lieu il y a vingt années est un succès tant dans l'organisation que dans la maîtrise des coûts.

Cette réussite est à mettre à l'actif du Conseil Général et de son président, Yves Krattinger, qui a toujours apporté son soutien. Contrairement à d'autres départements dont la gestion a été épinglée par la cour des comptes, le SDIS 70 est bien géré ; en effet la moyenne nationale des dépenses par habitant est de 79 € alors qu'elle n'est que de 45 € pour notre département.

Aussi il n'est pas inutile de rappeler que la ville d'Héricourt participe activement à ce succès de par sa contribution financière qui s'élève à 128 000 €.

La caserne d'Héricourt compte dans ses rangs quarante-sept pompiers volontaires, neuf pompiers professionnels, trois médecins et une section de jeunes sapeurs pompiers en formation.

Le secteur d'intervention de la caserne de Héricourt concerne une population de 21 000 habitants, couvre une superficie de 164,21 km² et regroupe vingt cinq communes.

En 2011, les pompiers d'Héricourt ont été fort sollicités, le nombre de leurs interventions s'est élevé à 1 257, assistance aux victimes d'accidents et malaises de toutes natures, incendies, et interventions diverses... Ce chiffre a augmenté de 10 % par rapport à l'année 2010.

Vœux du Maire à la Population



La cérémonie des Vœux à la Population s'est déroulée à la Halle Marcel Cerdan devant un parterre venu très nombreux.

Avec l'appui d'un diaporama comptant plus de deux cents diapositives le Député-maire, Jean Michel Villaumé, a présenté les projets réalisés et a expliqué la nature et la destination des programmes à venir.

Dans son propos Jean Michel Villaumé a expliqué que malgré la crise, Héricourt continuerait d'entreprendre : « Notre responsabilité c'est d'allier le pessimisme de l'intelligence à l'optimisme de la volonté ».

Volonté de poursuivre afin de rendre le territoire d'Héricourt encore plus

attractif. Paroles illustrées par de nombreux exemples, avec notamment les Guinnottes où sept permis ont été délivrés pour l'installation d'entreprises, ou bien encore la dernière friche du Pâquis qui sera prochainement aménagée en collaboration avec la CCPH.

De même le Député-maire a annoncé qu'après deux années de pose toute relative en matière d'urbanisme, de nouveaux complexes immobiliers seraient créés à la Craie où une première tranche de cinquante logements sortiront de terre prochainement mais aussi au Quartier Maunoury où sera implanté un lotissement « seniors »...



Commémoration de la Bataille de la Lizaine



La Bataille de la Lizaine, qui a eu lieu les 15, 16 et 17 janvier 1871, a été commémorée lors d'une cérémonie organisée par le Souvenir Français, elle a été présidée par Raymond Berdah.

Initiée il y a une dizaine d'années par le Colonel Roth, cette manifestation a pour objectif de sensibiliser et d'éveiller chaque année les élèves des écoles primaires au devoir de mémoire afin de leur transmettre le souvenir des femmes et des hommes qui ont sacrifié leur vie pour la France.

Cette année ce sont les élèves de CM2 de l'école Poirey de la classe de Michel Rettenbach qui ont assisté et participé à la cérémonie, les enfants ont interprété avec solennité « La Marseillaise ».

Cérémonies patriotiques 2012

DATES	COMMÉMORATION	HORAIRES
Dernier dimanche du mois d'avril 2012	Journée Nationale du Souvenir des victimes et des héros de la déportation	29 avril - 11h / Monuments aux Morts
08 mai 2012	Anniversaire de la Victoire du 08 mai 1945	08 mai - 9h30 - Monuments aux Morts - Byans / 10h15 - Monuments aux Morts - Héricourt / 11h - Salle du Moulin - Bussurel
08 juin 2012	Journée Nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine	08 juin - 18h / Monuments aux Morts
18 juin 2012	Anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle	18 juin - 18h / Monuments aux Morts
16 juillet 2012	Rafle du Vel d'Hiv	16 juillet - 17h30 / Place du 16 juillet 1942
1 ^{er} novembre 2012	Cérémonie du Souvenir Français	1 ^{er} novembre - 11h - Quartier Maunoury / 11h30 - Carré militaire - Cimetière Héricourt
11 novembre 2012	Anniversaire de l'Armistice de 1918	11 novembre - 10h - Monuments aux Morts - Byans / 10h30 - Monuments aux Morts Héricourt / 11h - Salle du Moulin - Bussurel
18 novembre 2012	Cérémonie de la Libération d'Héricourt	18 novembre - 11h25 / Monuments aux Morts Héricourt
05 décembre 2012	Cérémonie de l'UNC - Anniversaire fin de la Guerre d'Algérie	05 décembre - 11h / Monuments aux Morts Héricourt

Super Loto du Fort du Mont Vaudois

L'Association des Amis du Fort du Mont Vaudois a organisé comme de coutume son traditionnel Super Loto. La manifestation qui s'est déroulée samedi 03 mars à la Halle Marcel Cerdan a été animée par Monique.

Les participants sont venus très nombreux et ont disputé 16 parties de 3 quines dont

4 avec « voisins gagnants ». Les plus chanceux ont gagné une semaine en appartement à Saint-Cyprien. De nombreux lots composaient la dotation de cette édition, ordinateur portable, bons d'achat, télévisions Lcd...

Les bénéficiaires de cette soirée seront employés à l'entretien du fort.



Réunions de proximité



Le Député-Maire, Jean-Michel Vilaumé, accompagné de ses adjoints a rencontré les habitants, dans le cadre de différentes réunions organisées en plusieurs lieux distincts de la ville.

Au cours de ces rencontres les administrés ont eu la possibilité de s'exprimer quant à la gestion des affaires communales. Le Député Maire ainsi que son équipe ont apporté aux uns des réponses, aux autres des solutions.

FNATH : calendrier des manifestations 2012



- Mercredi 06 juin 2012 – 11^{ème} journée Handipêche au profit des patients du CRF E. Bretegnier – 12h30 Etang Communal.
- Du 17 au 24 juin 2012 – Sortie Croisière PALOMA (8 jours et 7 nuits)
- Dimanche 28 octobre 2012 – Après-midi dansant et repas – Orchestre Jean Muller – 12h30 salle Wissang
- Vendredi 07 décembre 2012 – 5^{ème} arbre de Noël et repas pour les adhérents de plus de 75 ans et pour les plus jeunes à mobilité réduite – Salle du Moulin.



Association des Crématistes

L'Association des Crématistes d'Héricourt et de ses Environs (ACH&E) tiendra désormais une permanence le premier mercredi de chaque mois de 10h30 à 11h30 au premier étage de la Mairie, salle du cadastre.

Ainsi toutes les personnes qui souhaitent s'informer sur les modalités qui inté-

ressent la crémation comme notamment le coût, la destination des cendres obtiendront les informations nécessaires.

L'adhésion à l'ACH&E offre aux affiliés la possibilité de bénéficier d'importants services. Les familles frappées par le deuil, si elles en manifestent le besoin, peuvent être accompagnées par l'association dans

leurs démarches auprès des entreprises funéraires.

Tous les membres de l'association reçoivent à titre individuel le journal trimestriel de la Fédération Française de Crémation, cette revue permet à chacune et chacun de s'informer régulièrement sur les questions inhérentes à la crémation.

Renseignements :

Marcel Tisserand

Président de l'ACH&E

Tél. 03 84 46 10 04

Bernard Langner

Secrétaire de l'ACH&E

Tél. 03 84 56 79 26 ou 09 52 54 27 54



Un nouveau podium

La Commune d'Héricourt a fait l'acquisition d'un nouveau podium, pour optimiser l'organisation et le déroulement des manifestations extérieures qu'elle organise ou qu'elle soutient tout au long de l'année comme par exemple les Terrasses de l'Été, la Fête de la Saint Nicolas...

Ce nouvel équipement se caractérise par une grande souplesse d'utilisation ; en effet sa mise en place ne requiert pas plus d'une demi-heure.

Le coût de cet investissement s'est élevé à 30 000 €.

Descriptif sommaire du nouveau podium :

- 2 planchers côté droit et gauche, rabat-

tables et relevables avec assistance vérids à gaz et câbles de sécurité,

- pieds de soutien articulés, mise en place automatique et sécurité en position ouverte.

Le relevage de la toiture se fait par des vérids hydrauliques équipés d'une pompe manuelle et de clapets anti retour.

Dimensions :

Longueur plateau 7,20 m + flèche

Largeur fermée 2,50 m

Largeur développée 6,20 m

Surface 45m²

Poids total en charge 3000 kg

Descriptif châssis

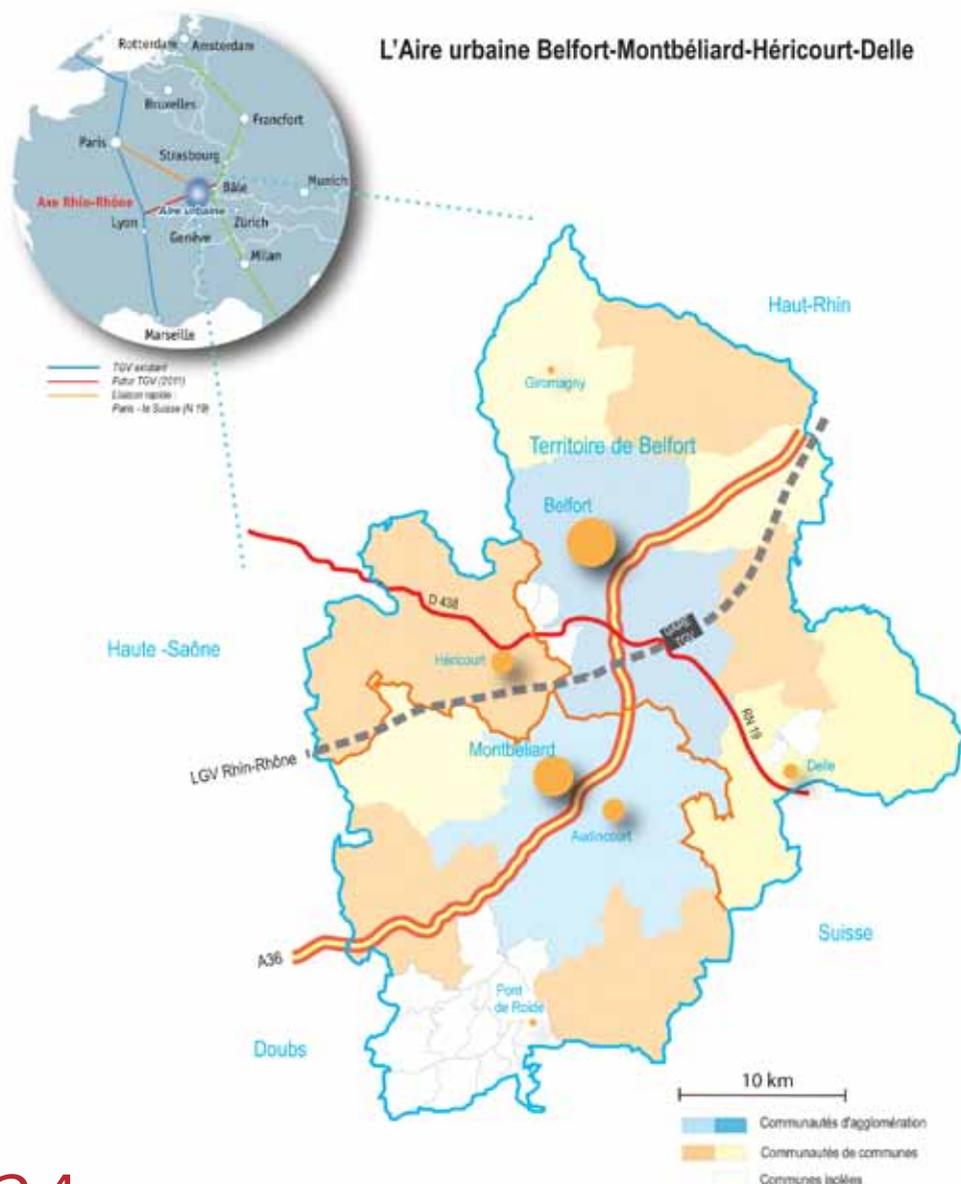
Remorque 2 essieux centraux galvanisés.



Aire urbaine

Le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine. L'utopie concrète, nouvelle méthode de travail

L'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle



Le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine correspond au bassin de vie Belfort – Montbéliard – Héricourt – Delle. Cet espace s'inscrit dans les départements de Haute-Saône, du Doubs et du Territoire de Belfort, il compte 307 000 habitants.

Premier pôle économique du Grand Est, l'aire géographique du SMAU forme l'une des principales zones industrielles hors la région Ile de France.

Le SMAU est depuis le mois de juin 2011 présidé par le Député maire d'Héricourt Jean-Michel Villaumé, cette présidence haute-saônoise apporte davantage de collégialité et atténue quelque peu la dualité entre Belfort et Montbéliard.

Président du SMAU, Jean Michel Villaumé souhaite animer une équipe d'élus afin de l'impliquer directement dans la conduite de l'ensemble des dossiers traités, et réussir à inscrire l'Aire Urbaine comme une perspective centrale dans l'agenda politique de l'ensemble des collectivités qui la compose dans le but de créer à terme une nouvelle entité intercommunale qui regrouperait les noyaux urbains de Belfort, Montbéliard et Héricourt.

Ce mandat, Jean-Michel Villaumé a choisi de l'axer sur trois priorités :

- travailler avec l'ensemble des élus du SMAU afin de rendre accessible la gare TGV à l'ensemble des habitants. A cette fin, toutes les collectivités travailleront à développer en se concertant des moyens de transports collectifs rapides, souples et fréquents en capacité de répondre à cette importante demande,
- achever le Projet de la Boucle Locale à Haut Débit avec la signature de l'ave-

nant n°2 qui optimisera cet investissement public,

- impliquer les élus sur l'ensemble des sujets transversaux qui intéressent la vie de l'Aire Urbaine en réfléchissant à cinq thématiques réparties en cinq commissions qui comprennent l'économie et la formation, la santé, la culture, les transports et le cadre de vie.

La commission emploi et formation a fixé un calendrier très précis pour aboutir à un projet économique pour l'Aire Urbaine, il sera présenté à l'occasion d'un séminaire à la fin de l'année 2012.

Les membres de la commission santé réfléchissent à un diagnostic qui informera sur le futur observatoire permanent de l'Aire Urbaine à propos de l'offre médicale, médico-sociale et sociale, la consommation de soins...

La commission culture a vu la constitution de deux groupes de travail, l'un qui travaille sur le pôle européen de création et de diffusion l'autre sur le pôle d'excellence culturelle de musiques actuelles.

Les acteurs de la commission transports et mobilités réfléchissent à une offre de transports intégrée reposant sur un système de mobilité efficace à l'échelle de l'Aire Urbaine.

La cinquième commission planche sur l'attractivité et le cadre de vie autour du développement d'une filière bois énergie à l'échelle du nord-est Franche-Comté.

Avec cette méthode de travail Jean-Michel Villaumé souhaite poursuivre dans la voie de « l'utopie concrète » en affichant des opérations visibles à court et moyen termes.

■ NAISSANCES

10/10/11 EL AMRI Sabryne Malika
 12/10/11 FONTES Luciano
 12/10/11 HAAS Mathys Noha Philippe
 14/10/11 ABOUASSIM Oussama Imrhane Bekkay
 15/10/11 ALYOUY Bilel
 15/10/11 ALYOUY Nawfel
 16/10/11 DUVAL Jules Gabin
 20/10/11 CHOLLEY Léonie Nathalie
 20/10/11 HENRY Léa Isabelle Annie
 27/10/11 MEDDOUR Méliã
 27/10/11 MEDDOUR Siham
 29/10/11 CASSARD Sara Elisa
 02/11/11 FUSILIER Timéo Jean-Michel Marck
 07/11/11 LUDWIG Max Jules Hervé
 09/11/11 VARIN Théo Jean Alain
 10/11/11 BERÇOT Enzo Alessio
 17/11/11 BURKHALTER Roméo
 18/11/11 GLARDON Léo
 18/11/11 SPEHNER Kylian
 20/11/11 MANSOUR Mohamed-Ali
 21/11/11 BLONDEL Tristan Jean-Pierre Yves
 25/11/11 MAS Marius Gabin
 25/11/11 CHAMS ENNAHAR Hidayã
 28/11/11 DRAGHICEVIZ LASSADE Mady Marie-Cécile Matahina
 07/12/11 PRUNOT Kenza
 07/12/11 FRELIN Sophia Noëlle Patricia
 11/12/11 OLIVIER Myla Kalyne Joëlle
 12/12/11 MANGUE Khadija

16/12/11
 26/12/11
 06/01/12
 07/01/12
 09/01/12
 15/01/12
 17/01/12
 17/01/12
 21/01/12
 24/01/12
 24/01/12
 25/01/12
 26/01/12
 29/01/12
 01/02/12
 02/02/12
 05/02/12
 10/02/12
 15/02/12
 15/02/12
 18/02/12
 22/02/12
 25/02/12
 25/02/12
 27/02/12
 29/02/12
 01/03/12
 02/03/12
 07/03/12

TOURNU Léana Sylvie Dominique
 JAHJAH Assia
 RAYOT Tom Yves Jean-Pierre
 MARTINEZ Eline Rose Marguerite
 MOURCELY Théo
 BILLEREY Judith
 ALLAB Ihsen Myriam
 CASSOTTI Paola
 BRUOT Maël Gérard Pascal
 GAULARD Cloé
 MUSA Ryan Alain René
 LEUVREY Ambre Angie
 BENTCHAKAL Soumiya Sabina
 ROYER Mélyssa
 VIEILLARD Hugo Jean Alain
 RIOU Gabriel Siméon Salomon
 REY Elena Marie
 MULLER Nicolas Aurélien Mikaël
 MARAIN Rose
 CHARRETON Matéo Jean-Louis Jérôme
 MOSCA Sthann Jean-Philippe Angelo
 LÉVÊQUE Jonathan Jean-Marie Roland Désiré
 MAHBAOUI Rim
 MAHBAOUI Riham
 ITARGANI Mohammad-Imrane
 AALLAM Kamelia
 SELHANI Sid-Aii Stéphane
 BEN MILOUD Youssef Lahbib
 BOUJON Louis Jean-Michel

■ DÉCÈS

22/10/11 CHOLLEY Léonie Nathalie
 26/10/11 DIDIER Roland Marcel
 03/11/11 GOUX Marcelle, née MAIRE
 03/11/11 HENRIOT Jacques Jules
 13/11/11 FOLUAS Madeleine Marguerite, née GOBERT
 14/11/11 EGGERSCHWILER Violette Jeanne, née WIDMER
 20/11/11 CURTIL Alain Gaston Gustave
 21/11/11 CARBONNIÉ Jeannine Lucienne Eliane, née SIMONIN
 25/11/11 MARZAK Miloudia, née HUB
 26/11/11 BLONDIAU Lionel Joseph Pierre
 30/11/11 SONNIER Michèle Janine Renée, née LAGARDE
 07/12/11 TOMCZAK Thomas Stanislas
 07/12/11 DEBARD Georgette Marguerite, née JEAND'HEUR
 08/12/11 VILLARS Laurence Sonia, née LANDON
 09/12/11 LAMBOULE Marie Louise, née GARDEUX
 17/12/12 BILLEREY Suzanne Marie-Louise née DEMANGEOT
 19/12/11 BARDOT Elisabeth Louise, née TRITTER
 19/12/11 OLIVIER Germaine Juliette, née GIRODS
 20/12/11 VOUAUX Madeleine Marie Eugénie, née GRÉMILLET
 22/12/11 PERRIN Jacques René
 30/12/12 EGERMANN Jeanne~Marguerite, née KNAPP
 04/01/12 BRUOT Paule Suzanne Léone, née GERVAISEAU
 08/01/12 UFFLER Odette Jeannine, née PORTINE
 09/01/12 AUBRY Myriam Mathilde Suzanne, née PETTMANN
 11/01/12 LEVY Violette Hermine, née CHIPPEAUX
 14/01/12 BOSSERELLE Hélène Henriette, Charlotte, née JEANDESBOZ
 17/01/12 LAURENT Denis Ernest Abel
 20/01/12 GOBERVILLE Daniel Henri Jacques
 21/01/12 VIELI Louis Pierre
 21/01/12 VALENZANI Micheline Françoise Louise, née LONJAGNE
 31/01/12 SALAS Juan Antonio
 25/01/12 GOUDEY odette
 03/02/12 REMETTER Jeannette
 03/02/12 DUBRAY Véronique Marthe Julienne, née LIANES
 05/02/12 SCHLIENGER Charles Clément
 10/02/12 BOLIS Jean Adrien
 12/02/12 SIMON Françoise Suzanne Jeanne, née HAFFNER
 14/02/12 GOUDEY Jean-Pierre Adolphe
 14/02/12 MAJDA Khaddouj, née LAMLILHA
 14/02/12 JACQUEMIN André Emile Georges
 15/02/12 SAILLARD Yvonne Alice, née SORDELET
 15/02/12 SONNIER Bernard Jean Marie
 15/02/12 HOMANN Jean Georges
 17/02/12 SCHOENBERG Marcelle Jeanne
 18/02/12 SCHARPF Lydia Augustme Jacqueline, née MOUKHAMETSIAOFF
 25/02/12 BIYAR Mohammed
 25/02/12 GEORGES Cécile Marie Julie, née ANTOINE
 02/03/12 ROY Catherine Emilie née PASTEUR

■ MARIAGES

CHOUAF Jamel et SERIR ATIA Karima le 15/10/ 2011
 MABROUK Hadj Seghir et YALLAOUI Sounia le 05/11/2011
 CHBAR Samir et SAVA Petronela-Cristina le 12/12/2011
 ELKANN Valérie et VARIN Serge le 07/01/2012
 BOUDOUDOUH Zakia et ELAZHAR Fouad le 21/01/2011
 HOLVEC Fabrice et HOSATTE Sandrine le 10/03/2011

■ NOCES D'OR



Monsieur et Madame Galmiche

Information aux demandeurs de Passeport et de Carte d'Identité

Conformément au décret n°2011-868 du 22 juillet 2011, la Mairie de Héricourt n'est plus habilitée, depuis le 1^{er} janvier 2012, à effectuer les photographies des demandeurs de passeport et de carte d'identité.

Depuis lors les clichés nécessaires à l'obtention d'un passeport biométrique ou d'une carte d'identité devront être prises auprès d'un professionnel ou d'un exploitant de cabines de photographies automatiques.

BUSSUREL

Travaux à Bussurel



La quatrième tranche de travaux qui concerne la rénovation de la traversée du village commencera très prochainement, elle partira du Monument au carrefour de la rue de l'Étang.

La largeur de la chaussée sera recalibrée à 5,50 mètres. Une portion de cette voie sera déportée afin de ralentir la circulation. Un ralentisseur sera installé à hauteur du monument pour sécuriser le virage.

Cette section comprendra un trottoir qui sera construit côté droit en direction de Montbéliard. Le côté gauche sera taluté et des espaces seront

arborés avec des massifs composés de végétations basses. Un rond point surélevé sera édifié à hauteur du carrefour de la rue de l'Étang et de la rue du vert Bocage.

Les arrêts de bus seront implantés à l'entrée de ce tronçon rénové. Les réseaux électriques et téléphoniques resteront aériens et l'implantation de l'éclairage restera dans la configuration actuelle avec un remplacement des luminaires adaptés à la nouvelle configuration routière.

L'estimation du coût de ces travaux est de l'ordre de 430 000€.

Vœux de Madame le Maire

Monique Rapin, Maire de Bussurel, a présenté ses vœux aux habitants du village, à la salle du Moulin, en présence du Député-maire Jean Michel Villaumé, des conseillers municipaux de Bussurel et d'Héricourt et d'un public venu en nombre.

Monique Rapin a profité de cette cérémonie pour présenter à la population les projets qui seront réalisés en 2012 au village. La troisième tranche de travaux qui concerne l'aménagement de la

Grande Rue commencera très prochainement, le coût de cette réalisation sera de 400 000 €. La salle du Moulin qui est très appréciée pour sa fonctionnalité sera rafraîchie et un City Stade sera construit et sera positionné en face de ladite salle polyvalente.

Pour terminer, Monique Rapin a remercié et félicité les enseignants et les élèves du village pour leur participation et leur implication aux cérémonies patriotiques organisées au village.

Monique RAPIN et Alain BILLEREY présentent leurs vœux à la population de Bussurel.



festival Musique et mémoire
Pays des Vosges Saônoises

Samedi 28 juillet, 17 h
église luthérienne d'Héricourt

Musikalische Exequien
Cantiones Sacrae

Heinrich Schutz (1585-1672) et Samuel Scheidt (1587-1654)

Vox Luminis

soprani : Zsuzsi Tóth, Sara Jäggi, Helen Cassano et Kerlijne Van Nevel
alti : Barnabás Hegyi, Jan Kullmann et Alexander Schneider
ténors : Olivier Berten, Robert Buckland, Philippe Froeliger et Satoshi Mizukoshi
basses : Bertrand Delvaux et Lionel Meunier

Ricardo Rodriguez Miranda, basse de viole
David van Bouwel, orgue positif
Benoît Colardelle, lumières

« La cohésion du groupe vocal, comme celle des instrumentistes, est irréprochable. »
Jean-Christophe Pucek, Passée des Arts, mars 2012

Les chanteurs, portés par une ferveur palpable et communicative, livrent de ces oeuvres une vision d'une grande intériorité, conjuguent densité et légèreté, et insufflent à la matière musicale une splendide luminosité.

L'intime s'unit au sacré, le temps mortel rejoint l'infini... Epoustouflant !

L'enregistrement des *Musikalische Exequien* d'Heinrich Schutz par l'ensemble Vox Luminis a reçu les prestigieux "International Classical Music Awards 2011" (catégorie "Baroque Vocal")

Tarifs : 17 €, 15 € (réduit), 12 € (adhérents *Musique et mémoire*), 5 € (jeune public)
Réservation obligatoire au 03 84 49 33 46

Evénement enregistré de spectacles - C3000018 - C3000018

ESPACE

ingb.

Bureau d'études bâtiment tous corps d'état
Structure et fluides

Site de l'Espérance- 1, rue Morimont
90000 BELFORT

Tél 03 84 21 32 32 – Fax. 03 84 28 85 90
Courriel : bureau@espace.ingb.com

Communauté

Communauté de Communes

Ordures Ménagères : stabilité de la redevance

La gestion des ordures ménagères s'organise à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui assure la collecte des déchets et à l'échelle du SYTEVOM qui se charge de les traiter. La détermination du tarif à appliquer aux usagers s'effectue de par le fusionnement du coût des charges des deux entités.

Malgré la hausse continue des coûts de la part du SYTEVOM, 9 % cette année, la CCPH réussit à elle seule, grâce et de par sa rigoureuse gestion, à maintenir le tarif des ordures ménagères.

En effet la prouesse communautaire réside dans les économies substantielles qu'elle réalise de la partie qui lui revient.

Pour 2012, si la hausse du SYTEVOM était répercutée la facture devrait être augmentée de 9 % par habitant, plus 5 % par tonne traitée et 1,5 % par une TVA qui passe à 7 %.

Toutefois les excédents de fonctionnements et d'investissements permettent

à la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt de prendre en charge ces surcoûts sans les répercuter. Il est à espérer que la redevance incitative sera le concept qui permettra à l'avenir de compresser les augmentations.



Schéma de développement du Pays de Héricourt

L'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU) a rendu l'étude de diagnostic du schéma de développement du Pays de Héricourt.

Ce diagnostic identifie clairement les besoins du territoire communautaire. Il est un outil technique qui a pour objectif d'apporter une assistance précieuse lors de décisions à prendre, dans l'accompagnement de la naissance et l'évolution d'un projet, ou d'une idée qui vise à transformer durablement la géographie humaine et physique du territoire du Pays d'Héricourt.

Ce diagnostic résulte d'une année d'études, de rencontres avec l'ensemble des partenaires du territoire, décideurs, chefs d'entreprises...

Trois axes ont été mis en avant, la place de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt dans l'Aire Urbaine, les besoins de développement et la gestion de l'aménagement du territoire.

Au cœur de l'Aire Urbaine, la CCPH sait profiter de cet avantageux positionnement, dotée d'un excellent réseau routier et d'une gare entièrement rénovée. En effet les transports collectifs seront dans l'avenir un levier déterminant pour la construction effective de l'Aire Urbaine.

Le territoire communautaire connaît pour l'heure une mutation remarquable avec notamment un redéploiement économique réussi, en témoignent les 1730 créations d'emplois depuis ces vingt dernières années.

Néanmoins en termes d'image la CCPH demeure encore beaucoup trop discrète avec un important déficit d'animation d'importance. L'accueil de la petite enfance doit être amélioré et les commerces qui peinent à se maintenir doivent davantage être soutenus.



FAITES ENTENDRE
VOTRE VOIX

Votez !



**ÉLECTION
PRÉSIDENTIELLE
DIMANCHES
22 AVRIL
& 6 MAI 2012**

**ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES
DIMANCHES
10 & 17 JUIN 2012**

**PENSEZ AU VOTE
PAR PROCURATION**